REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELEOPPEMENT DURABLE

« PROJET DE CONNECTIVITE NUMERIQUE ET ENERGETIQUE POUR L'INCLUSION A MADAGASCAR '' P178701 DECIM (PARENT ET FINANCEMET ADDITIONNEL)

PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

Octobre 2026

Public

TABLES DES MATIERES

1. Introduction/description du projet 1
2. Objectif/Description du PMPP 2
3. Identification et examen des parties prenantes par composante du projet 2
3.1 Introduction 2
3.2. Parties touchées 3
3.3. Autres parties concernées 3
3.4. Individus ou groupes défavorisés ou vulnérables 4
4. Programme de mobilisation des parties prenantes 5
4.1. Résumé de la participation des parties prenantes à la préparation du projet 5
4.2. Résumé des besoins des parties prenantes du projet et des méthodes, outils et techniques de mobilisation des parties prenantes 1
4.3. Stratégie proposée pour la prise en compte des points de vue des groupes vulnérables 9
5. Ressources et responsabilités pour la mise en œuvre des activités de mobilisation des parties prenantes 9
5.1. Modalités de mise en œuvre et ressources 9
6. Mécanisme de gestion des plaintes 10
7. Suivi et rapports 12
7.1. Résumé de la manière dont se fera le suivi et l'établissement de rapports concernant la mise en œuvre du PMPP (y compris des indicateurs) 12
7.2. Rapports aux groupes de parties prenantes 13

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Consultations conduites durant la préparation du projet parent 1
Tableau 2 : Résumé des consultations conduites durant la préparation du financement additionnel 1
Tableau 3**: Tableau récapitulatif du PMPP** 2
Tableau 4**: Tableau illustratif des étapes du mécanisme de gestion des plaintes — à adapter au projet**..... 10

ACRONYMES

Acronyme / Abréviation	Signification
ADER	Agence de Développement de l'Electrification Rurale
ARELEC	Autorité de Régulation de l'Electricité
ARTEC	Autorité de Régulation des Technologies de Communication
CCRL	Comité Communal de Résolution des Litiges
CERC	Contingent Emergency Response Component
CES	Cadre Environmental et Social
CNECI	Centre National de l'Etat Civil et d'Identité
COPIL	Comité de Pilotage
CR	Cadre de Réinstallation
CRRL	Comité Régional de Résolution des Litiges
DECIM	Digital and Energy Connectivity for Inclusion in Madagascar
EAS	Exploitation et Abus Sexuels
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
FAR	Financement Axé sur les Résultats
HS	Harcèlement Sexuel
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
JIRAMA	Jiro sy Rano Malagasy
MATSF	Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEH	Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
MID	Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation
MOIS	Maître d'œuvre Institutionnel et Social
MNDPT	Ministère du Développement Numérique, de la transformation Digitale, de la Poste et des Télécommunications
MSANP	Ministère de la Santé Publique
NES	Norme Environnementale et Sociale
NTIC	Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ORE	Office de Régulation de l'Electricité
OSC	Organisation de la Société Civile
PCB	Polychlorobiphényles
PEES	Plan d'Engagement Environnemental et Social
PGMO	Procédures de Gestion de la Main-d'œuvre
PMPP	Plan de Mobilisation des Parties Prenantes
PV	Procès-Verbal
RIA	Réseau Interconnecté d'Antananarivo
RIF	Réseau Interconnecté de Fianarantsoa
RIT	Réseau Interconnecté de Toamasina
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TSHR	Technologie Solaire Hors Réseau
UCP	Unité de Coordination du Projet
VBG	Violence Basée sur le Genre

1. Introduction/description du projet

Madagascar fait face à un déficit persistant d'accès à une électricité fiable et aux services numériques, particulièrement dans les zones rurales et mal desservies. Le Gouvernement de Madagascar, avec l'appui de la Banque mondiale, prépare le premier financement additionnel du Projet de connectivité numérique et énergétique pour l'inclusion à Madagascar (DECIM, P178701), d'un montant de 100 millions USD (dont 50 millions USD IDA PBA et 50 millions USD IDA GROW), accompagné d'une seconde restructuration, afin de stabiliser la fourniture d'électricité par la JIRAMA, renforcer les réseaux et les raccordements, poursuivre l'inclusion énergétique et assurer la continuité d'infrastructures et de services publics numériques prioritaires transférés du projet PRODIGY (P169413), clôturé le 30 juin 2026.

L'objectif de développement du projet (« élargir l'accès aux énergies renouvelables et aux services numériques à Madagascar ») et ses indicateurs demeurent inchangés, leurs cibles étant révisées pour refléter le nouveau périmètre et la prolongation de la période de mise en œuvre. Le financement additionnel met à l'échelle les investissements énergétiques, numériques et institutionnels, maintient une portée nationale et prolonge de quinze mois la date de clôture du projet, du 31 mars 2028 au 30 juin 2029, tout en réaffectant des fonds vers des activités pouvant être achevées dans les délais.

Le projet restructuré comprend cinq composantes, pour un coût total révisé de 475 millions USD (contre 375 millions USD actuellement) : (i) la Composante 1 — Développement des infrastructures énergétiques et numériques (258 millions USD) — incluant désormais le renforcement des infrastructures de production, de transport et de distribution, les extensions et raccordements de la JIRAMA (nouvelle sous-composante 1.5), les compensations pour l'acquisition de terres et la réinstallation (nouvelle sous-composante 1.6), les mini-réseaux solaires (sous-composante 1.3) et les infrastructures numériques ; (ii) la Composante 2 — Amélioration de l'inclusion énergétique et numérique (147 millions USD) — comprenant les systèmes solaires hors réseau et les activités numériques du Fonds DECIM (sous-composante 2.1), les équipements et compétences numériques, ainsi que, sous la nouvelle sous-composante 2.6, l'enrôlement biométrique, les services d'identité, l'impression et la distribution des cartes nationales d'identité biométriques et la transformation numérique des finances publiques, la portée et le coût des activités d'énergie et de connectivité en tant que service (sous-composante 2.3) étant réduits ; (iii) la Composante 3 — Soutien à l'environnement favorable pour l'énergie verte et les infrastructures numériques (50 millions USD) — couvrant les réformes, la gouvernance digitale, la cybersécurité, l'opérationnalisation de l'ARELEC, le renforcement des capacités de l'ADER et du MEH et la coordination des réformes du secteur de l'énergie ; (iv) la Composante 4 — Gestion du projet et appui à la mise en œuvre (20 millions USD, inchangée) ; et (v) la Composante 5 — Réponse d'urgence contingente (inchangée).

Le financement additionnel totalise 100 millions USD, dont 70 millions USD pour l'énergie et 30 millions USD pour le numérique. Le portefeuille énergie comprend : (i) environ 35 millions USD pour quinze activités prioritaires de la JIRAMA (sous-composante 1.5) et 1 million USD de compensations pour les personnes affectées par le projet (sous-composante 1.6), couvrant les compteurs prépayés et intelligents, les matériels pour environ 40 000 branchements, les poteaux et le réseau, les équipements de maintenance, les services d'installation, les mises à niveau informatiques et de cybersécurité, le stockage et le suivi des transformateurs, ainsi que la

conception, la fourniture et l'installation des lignes d'évacuation à 138 kV des centrales solaires de Moramanga (8,5 millions USD) ; (ii) 30 millions USD pour le Fonds DECIM, répartis entre les mini-réseaux (17 millions USD), les systèmes solaires hors réseau (8 millions USD) et les équipements numériques (5 millions USD) ; et (iii) 9 millions USD d'appui institutionnel au titre de la sous-composante 3.2, dont 3,5 millions USD pour le MEH (supervision des travaux, équipements, planification de la production et normes réglementaires), 3 millions USD pour l'ADER (plans directeurs d'électrification rurale, stations hydrologiques et études connexes) et 2,5 millions USD pour l'ARELEC (création d'un laboratoire national d'étalonnage des compteurs et renforcement de la supervision du comptage). Le portefeuille numérique comprend, outre les 5 millions USD du Fonds DECIM, environ 17 millions USD pour la sous-composante 2.6 (enrôlement biométrique, services d'identité, impression et distribution des cartes d'identité nationales biométriques, exploitation et maintenance de l'IDMS et transformation digitale des finances publiques) et 8,3 millions USD au titre de la sous-composante 3.1, dont 5,8 millions USD pour l'appui à l'Unité de Gouvernance Digitale et 2,5 millions USD pour la cybersécurité et l'opérationnalisation du CIRT.

Le projet conserve une portée nationale, avec une priorité aux populations et institutions mal desservies. Les localisations précises de plusieurs activités seront confirmées pendant la mise en œuvre au moyen des études techniques, des évaluations environnementales et sociales et du filtrage prévu par le CGES. Les branchements, lignes de transport et de distribution, mini-réseaux, systèmes solaires hors réseau, stations hydrologiques, laboratoire d'étalonnage, installations liées à l'identité numérique et systèmes publics numériques feront l'objet d'une mobilisation adaptée dès que les sites et bénéficiaires seront confirmés.

Le Projet de connectivité numérique et énergétique pour l'inclusion à Madagascar (DECIM) est préparé conformément au Cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale, et plus particulièrement à la Norme environnementale et sociale n°10 (NES n°10) relative à la mobilisation des parties prenantes et à la diffusion de l'information.

2. Objectif/Description du PMPP

L'objectif global du présent Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) est de définir un programme de mobilisation des parties prenantes, notamment en ce qui concerne la publication des informations et les consultations tout au long du cycle du projet. Le PMPP décrit succinctement la façon dont l'équipe du projet communiquera avec les parties prenantes et inclut un mécanisme par lequel les populations peuvent exprimer leurs préoccupations, donner leur avis ou déposer des plaintes concernant le projet et toute activité y relative. Le PMPP met spécifiquement l'accent sur les méthodes permettant de mobiliser les groupes considérés comme les plus vulnérables et qui risquent d'être exclus des avantages du projet.

3. Identification et examen des parties prenantes par composante du projet

3.1 Introduction

Pour le projet, les parties prenantes suivantes ont été identifiées et analysées par rapport à chaque composante. Ces parties prenantes comprennent les parties touchées (telles que définies à la section 3.2), les autres parties concernées (telles que définies à la section 3.3) et les individus ou groupes défavorisés/vulnérables (tels que définis à la section 3.4).

3.2. Parties touchées

Les parties touchées comprennent à la fois les personnes et groupes affectés par les activités du projet et les bénéficiaires directs ou indirects susceptibles de tirer profit de ses résultats.

Pour le projet parent, les parties touchées et/ou bénéficiaires comprennent notamment les communautés des zones d'intervention, les personnes affectées par l'acquisition de terres ou la perte d'actifs et de revenus, les ménages et entreprises bénéficiant de nouveaux services énergétiques ou numériques, les écoles, centres de santé et autres institutions publiques connectées, les petites et moyennes entreprises et les acteurs économiques locaux.

Pour le financement additionnel, les parties touchées et bénéficiaires comprennent notamment : les ménages, commerces, entreprises et institutions concernés par les quelque 40 000 branchements, les extensions et la maintenance des réseaux, les lignes d'évacuation à 138 kV des centrales solaires de Moramanga, les mini-réseaux et les systèmes solaires hors réseau ; les usagers des compteurs prépayés et intelligents et les associations de consommateurs ; les propriétaires, occupants, exploitants et autres personnes affectées par les emprises, servitudes, voies d'accès, lignes, postes, sous-stations, stations hydrologiques et travaux connexes ; les citoyens concernés par l'enrôlement biométrique, l'état civil, l'IDMS (système de gestion de l'identité), l'impression et la distribution des cartes d'identité nationales biométriques ; les agents et usagers des services de finances publiques et des services numériques de l'administration ; les bénéficiaires des équipements, compétences et dispositifs d'inclusion numérique ; ainsi que les travailleurs des entreprises, fournisseurs, prestataires, équipes d'enrôlement et services publics mobilisés. Sont également bénéficiaires les institutions renforcées dans les domaines de la planification énergétique, de l'électrification rurale, du comptage et de la métrologie, de la gouvernance digitale, de la cybersécurité et de la gestion des incidents (MEH, ADER, ARELEC, Unité de Gouvernance Digitale, CIRT), ainsi que les institutions et usagers des activités héritées de PRODIGY (enrôlement biométrique, état civil et finances publiques).

3.3. Autres parties concernées

Les autres parties concernées regroupent des individus, groupes ou entités qui, sans être directement affectés par le projet, participent à sa coordination, sa réglementation, sa supervision ou sa réussite. Ces parties incluent :

- **Institutions de pilotage et de tutelle :** UCP DECIM, MEH, MNDPT, MID, MEF, MEDD, MATSF et autres ministères sectoriels concernés, Comité de pilotage et Comité technique.
- **Entités d'exécution, de régulation et services techniques :** JIRAMA, ADER, ARELEC, ARTEC, CNECI, UGD, CIRT, Fonds DECIM et son gestionnaire, services de l'état civil, des finances publiques, du foncier, de la métrologie, de la cybersécurité et services techniques déconcentrés.
- **Autorités et structures territoriales :** régions, districts, communes, fokontany, autorités administratives et traditionnelles, comités locaux de gestion des plaintes, services de sécurité et structures sanitaires et sociales.
- **Opérateurs et prestataires :** entreprises de travaux et de maintenance, missions de contrôle, fournisseurs de compteurs, poteaux, équipements électriques et informatiques, opérateurs de mini-réseaux et systèmes solaires hors réseau, prestataires d'enrôlement et d'identité, imprimeurs et distributeurs de cartes, fournisseurs IDMS, opérateurs télécoms, consultants et transporteurs.

- **Organisations et partenaires :** organisations de la société civile, ONG, associations communautaires et de consommateurs, organisations de femmes, de jeunes et de personnes handicapées, universités et instituts de recherche, instituts nationaux de métrologie et organismes d'accréditation, partenaires techniques et financiers et institutions financières.
- **Médias et relais d'information :** médias nationaux et locaux, radios communautaires, leaders religieux et communautaires, crieurs publics et administrateurs de canaux numériques institutionnels.

Chaque catégorie contribue à la réussite, la durabilité, la conformité environnementale et sociale, et à la gouvernance du projet, conformément à la NES10.

3.4. Individus ou groupes défavorisés ou vulnérables[1]

Les groupes défavorisés ou vulnérables comprennent notamment les ménages pauvres ou dirigés par des femmes, les femmes et filles, les personnes âgées, les personnes handicapées ou à mobilité réduite, les populations rurales enclavées, les jeunes sans emploi, les personnes analphabètes ou ayant de faibles compétences numériques, les personnes sans acte de naissance ou pièce d'identité, les ménages ne pouvant financer un branchement, un compteur, un système solaire ou un service numérique, les petits producteurs et entreprises vulnérables, les usagers ayant des difficultés à comprendre la facturation ou les voies de réclamation, les personnes affectées par l'acquisition de terres ou les restrictions d'accès, les travailleurs précaires ou confrontés à des retards de paiement, les riverains exposés aux risques électriques, ainsi que les personnes exposées aux risques de VBG/EAS/HS. Une attention spécifique sera accordée aux obstacles d'accessibilité, d'abordabilité, de mobilité, de documentation, de langue, de protection des données, de connectivité et de sécurité numérique.

Les principaux obstacles sont l'éloignement, le coût du déplacement, du branchement et des services, l'analphabétisme, la faible maîtrise du français, le manque d'information accessible, les contraintes de temps et de mobilité, l'insuffisance de documents d'état civil, les normes sociales limitant la participation des femmes, le faible niveau de compétences numériques, les difficultés de recharge et de connectivité, la méfiance liée à la collecte et à l'utilisation des données biométriques, les risques de fraude, d'extorsion et de cybercriminalité, et la difficulté à utiliser les mécanismes de plainte.

Les mesures de mobilisation comprendront l'utilisation du malagasy et de supports visuels accessibles, des explications orales simplifiées, des campagnes de proximité et de porte-à-porte, des réunions séparées lorsque nécessaire, des horaires et lieux adaptés, des équipes mobiles pour les personnes âgées, handicapées ou vivant dans des zones enclavées, la diffusion par radio locale, SMS, affichage, réseaux sociaux et relais communautaires, ainsi que des mécanismes de plainte accessibles, gratuits, confidentiels et sensibles aux cas de VBG/EAS/HS. Pour l'enrôlement biométrique et les services numériques, le projet expliquera la finalité et le caractère gratuit des opérations, les pièces requises, la protection et l'utilisation des données, les étapes de validation, d'impression et de distribution, et les voies de recours. Pour les activités énergétiques, il communiquera sur les critères de sélection, les calendriers, les tarifs et subventions, la sécurité électrique, les servitudes et compensations, la qualité du service et les recours des usagers.

4. Programme de mobilisation des parties prenantes

4.1. Résumé de la participation des parties prenantes à la préparation du projet

Au cours de la préparation du projet parent, des réunions d'information nationale et régionale des parties prenantes, des consultations publiques au niveau des fokontany/communes potentielles d'intervention du projet ; des focus group avec les femmes, les jeunes, les autorités traditionnelles et des entretiens individuels au niveau national et régional avec des parties prenantes institutionnelles, ont été organisés du **17 au 23 décembre 2022**.

Dans le cadre de la préparation du financement additionnel, des consultations complémentaires ont été menées du **19 mai au 9 octobre 2026** avec les institutions concernées, les autorités locales et régionales, les acteurs sectoriels, les travailleurs et les communautés potentiellement concernées. Elles ont porté sur les activités énergétiques et numériques, les risques environnementaux et sociaux, la réinstallation, les conditions de travail, la protection des données, la cybersécurité et **le** mécanisme de gestion des plaintes**.**

Pour distinguer de manière explicite les synthèses des consultations réalisées dans le cadre du projet parent et celles portant sur le financement additionnel, deux tableaux récapitulatifs distincts ont été préparés (voir tableau 1 et 2).

Les objectifs de ces consultations consistent à : i) informer préalablement les parties prenantes sur l'existence de ce nouveau projet et sur la préparation des documents cadres de gestion des risques environnementaux et sociaux suscités tels qu'il est stipulé par les exigences des normes sociales et environnementales de la Banque mondiale ; ii) à identifier les avis des parties prenantes et de la communauté sur les activités potentielles initiées par le Projet, iii) à identifier les préoccupations (besoins, attentes, craintes …) des parties prenantes et de la communauté et recueillir leurs suggestions et recommandations éventuelles.

Tableau 1 : *Consultations conduites durant la préparation du projet parent*

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandations	Recommandations déjà considérées
Analamanga, Boeny, Bongolava, Fitovinany, Menabe, Vakinankaratra	Environ 30 au niveau national	Autorités administratives, directions ministérielles, services publics (ORE/ARELEC, JIRAMA, ADER), opérateurs télécoms, services techniques déconcentrés, OSC/ONG, communautés locales, femmes, jeunes et autorités traditionnelles.	Choix des sites, inclusion des zones enclavées, coordination institutionnelle, sécurité et foncier, gestion des déchets, coût de connexion, maintenance et risques socio-environnementaux.	Renforcer l'alphabétisation numérique, clarifier le cadre légal et les coûts, étendre l'appui aux sites enclavés, sécuriser les terrains, améliorer la maintenance et renforcer la sensibilisation et la prévention VBG/EAS/HS.	Coordination entre activités énergie et digital, projet RIA, cartographie VBG, immatriculation et sécurisation foncière de certains sites, hybridation de sites/pylônes, réhabilitation de bâtiments publics, appuis à la maintenance et coordination avec les programmes en cours.

Public

Tableau 2 : Résumé des consultations conduites durant la préparation du financement additionnel

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
Région Analamanga Thématique : élimination des transformateurs à PCB	MEH : 06 dont 02 femmes Equipe environnementale de la JIRAMA : 04 dont 01 femmes ADER : Deux participants de sexe féminin	Service technique de la Ministères de l'Energie et des Hydrocarbures Responsable sociale et environnementale de la JIRAMA Equipe environnementale de l'ADER	Transformateurs PCB encore en service ou stockés (notamment à Analamahintsy et Ambohimanambola), retard de mise en conformité, risques sanitaires et environnementaux, pollution potentielle des sols, inventaire et traçabilité insuffisants, contraintes institutionnelles et manque de financement pour l'élimination d'ici 2028.	Sécuriser immédiatement les sites et les équipes (EPI, confinement des fuites), fiabiliser l'inventaire et la traçabilité (audit, numérotation, registre centralisé), renforcer la coordination MEH–MEDD–JIRAMA et la mobilisation des bailleurs, puis planifier le Retrofilling, le stockage sécurisé, l'exportation conforme et l'élimination finale des PCB.
Région Analamanga Thématique : élimination transformateurs a PCB	Population et autorités locaux 20 dont 01 femmes Un personnel de la santé publique (infirmière)	Autorités locales au sein des Fokontany Antanetibe Analamahintsy - Ambohipeno : Chef Fokontany-chef Secteur-Quartier mobile Habitants autour des sites Ambohimanambola dont une partie travaillant au sein de la JIRAMA	Transformateurs contaminés ou contenant du PCB. Constat : Un stock important de transformateurs hors d'usage est actuellement entreposé. Plusieurs transformateurs contenant du PCB sont encore opérationnels et en cours d'utilisation, notamment dans les sous-stations d'Ambohimanambola. Nécessité de planification d'objectif de l'éliminations écologique du PCB en 2028	Mise en œuvre opérationnelle de l'élimination des PCB. Sécurisation de toute la chaîne logistique — du décrochage des transformateurs en province jusqu'à leur traitement final – utilisation des transpalettes pour le déplacement des transformateurs Renforcement des Capacités et Sécurité La manipulation des PCB exigeant une expertise stricte pour éviter tout désastre sanitaire ou

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
		Personnel de la santé publique locaux	Impacts La manipulation et le stockage actuel des PCB présentent des risques majeurs : Santé et Humanité : Toxicité élevée pour le personnel et les riverains. Les huiles ont un impact sanitaire rapide en cas de contact ou de fuite. Environnement : Risque de pollution majeure de la nature, accentué par des dégagements d'odeurs nauséabondes sur les sites de stockage. Risque de vols des transformateurs et huile PCB pour vente au marché noirs Sites de Stockage Descentes sur terrain effectuées sur deux sites principaux : Analamahintsy (salle de stockage et dépôt) et Ambohimanambola. Transformateurs contaminés par manque de suivi rigoureux. Contamination au niveau du sol, cultures et cours d'eau locaux	environnemental, les participants ont validé deux priorités : Formation spécialisée : Conception et déploiement d'un programme de formation ciblé pour les équipes techniques de la JIRAMA chargées de manipuler, conditionner et préparer les PCB en vue de leur exportation. Mesure d'accompagnement au niveau local : sensibilisation communautaire sur la non utilisation des huiles lubrifiants à source non identifié- projet d'AGR locaux et de prise en charge sanitaires des communautés locaux potentiellement affecté par le PCB Visite médicale systématique mensuelle pour l'équipe de la JIRAMA ainsi que les manutentionnaires qui sont en contact direct du PCB Besoins de Financement et Viabilité Économique La réussite de ce plan national dépendra de la levée de fonds auprès des partenaires financiers (notamment les bailleurs internationaux) pour couvrir deux postes de dépenses critiques :

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			Utilisation obligatoire de protections étanches lors de tout mouvement technique. Processus de Traitement et d'Élimination des Transformateurs à PCB L'élimination finale : Phase de dépôt sécurisé en attente de récupération pour un envoi à l'extérieur (traitement spécialisé en Afrique), incluant des tests internationaux et le recyclage des carcasses de transformateurs.	Prochaines Étapes La priorité à court terme est de sécuriser les sites d'Analamahintsy et d'Ambohimanambola, de finaliser l'inventaire physique grâce aux futurs financements de la Banque Mondiale, et de doter les agents de la JIRAMA d'EPI adéquats. Isolation des transformateurs à PCB dans des nouveaux sites sécurisé et loin des lieux d'habitation
Région Analamanga Thématique : élimination transformateurs a PCB	MEDD : deux participants de sexe féminin	Point focal POP'S au niveau de la Ministères de l'environnement et du developpement durable	Le projet initié par le MEDD prévoit une passation technique et financière vers d'autres bailleurs de fonds pour financer deux procédés de transition Les transformateurs de 500-1000 PPM contiennent des PCB concentré qui ne seront plus traitable et devront être éliminé Plusieurs transformateurs contenant du PCB sont encore opérationnels et en cours	Mise en œuvre opérationnelle de l'élimination des PCB. Phase 1 (Nationale) : Suivi du plan de traitement des Transformateurs à PCB déjà défini par la Banque Mondiale qui devrait avoir une issue dans deux ans Phase 2 (Internationale) : Gestion rationnelle du fonds de 6 Millions de Dollars financé par le FEM

Public

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			d'utilisation, notamment dans les sous-stations d'Ambohimanambola. Objectif National : L'objectif initial était l'arrêt total de l'utilisation des transformateurs à PCB à l'horizon 2025. Il y a donc urgence à finaliser le processus d'élimination pour 2025-2028 Nécessité de planification d'objectif de l'éliminations écologique du PCB en 2028 Impacts Inventaire incomplet : Gestion du projet d'elimination du PCB en l'espace de deux ans Besoin de financement : Des fonds sont indispensables pour mener à bien un inventaire exhaustif sur le terrain. Les fonds de 6 Millions USD du FEM devront être utilisé pour l'élimination et le transport du PCB vers les sites de traitement, le budget pour l'achat des transformateurs doivent être préparé par DECIM Décisions Stratégiques	Pour les transformateurs, le DECIM doit fournir les nouveaux transformateurs sans PCB pour remplacer les anciens Transformateurs à PCB Substitution définitive de l'huile PCB par de nouvelles huiles de refroidissement alternatives et écologiques. Essais de viscosité : Réalisation de tests et d'essais techniques sur ces nouvelles huiles au sein des transformateurs. L'objectif est de s'assurer d'une baisse optimale de la viscosité du fluide pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des appareils réutilisés. Le financement de l'inventaire terrain : Clôturer le recensement exact des volumes de PCB restants sur l'ensemble du réseau national. Le financement du remplacement : Subventionner l'achat des nouveaux transformateurs et des huiles de substitution pour remplacer les équipements obsolètes ou hautement contaminés. Prochaines Étapes Finalisation de toute accord et démarrage du projet d'élimination du PCB pour atteindre l'objectifs de Zéro PCB en 2028

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			L'élimination finale : Phase de dépôt sécurisé en attente de récupération pour un envoi à l'extérieur (traitement spécialisé en Afrique), incluant des tests internationaux et le recyclage des carcasses de transformateurs.	
Analamanga Thématique : enrolement biometrique-inter connexion et lutte contre le cyber criminalité	MID : 16 femmes CNECI : une femme	Service technique de la Ministères de de l'intérieur et de la décentralisation qui travail sur l'enrolement biometrique Equipe technique anticorruption qui traite les plaintes Equipe environnementale du MID	Gouvernance, Intégration et Implication Institutionnelle Historique d'exclusion institutionnelle : Le MID n'a pas été intégré dans le projet PRODIGY. Une forte préoccupation persiste quant à la reconduction de cette marginalisation dans le projet DECIM. Sous-représentation du MID et du CNECI : Manque d'implication stratégique et opérationnelle du MID et du CNECI dans le pilotage global du projet. Déficit d'ancrage territorial du MID : Le MID demeure méconnu par les bénéficiaires sur le terrain, affaiblissant l'image de l'État dans le déploiement de la CIN biométrique.	Ancrage formel du MID et du CNECI dans le projet DECIM : Institutionnaliser immédiatement la collaboration tripartie par une convention de partenariat claire. Clarification de la division du travail : DECIM : Gestion financière, paiements et appui technique global, coordination technique CNECI : Suivi et exécution technique opérationnelle. MID : Supervision politique, suivi institutionnel et tutelle administrative. Identité visuelle et visibilité institutionnelle : Systématiser l'apposition du logo du MID sur les

Public

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			Rupture de communication post-atelier : Réalisation d'ateliers de travail sans suivi ni communication descendante/remontante ultérieure. Incertitude sur le design opérationnel : Interrogations sur la continuité des anciens mécanismes ou la mise en place d'un nouveau schéma d'exécution. Gestion RH, Recrutement et Décentralisation Opacité et contestations des recrutements passés : Vague de recrutements sur le dernier lancement 2emme vague ayant généré des plaintes au niveau de certains districts. Gestion des désistements et litiges : Absence de procédures formalisées pour encadrer le remplacement des agents démissionnaires et prévenir les réclamations. Gestion Financière, Passation de Marchés et Impayés	supports de communication, formulaires et sites d'enrôlement. Planification conjointe : Organiser une réunion d'arbitrage pour concevoir et valider le planning opérationnel et le design opérationnel global. Décentralisation au niveau District : Confier le recrutement et la gestion de proximité des Opérateurs de Saisie / Kits (OPK) et des agents d'enrôlement aux niveau local. Encadrement de la nouvelle procédure de recrutement local : Basculer vers un recrutement local incluant une réserve systématique d'une réserve par commune pour pallier les désistements. Exiger une lettre de désistement formelle pour tout départ. Prévention des plaintes RH : Imposer l'envoi systématique par les Districts de rapports d'évaluation de recrutement accompagnés des pièces justificatives (PJ). Vérification de la 2e vague : Conduire des missions de recoupement ciblées dans les

Public

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			Arriérés de paiement élevés : Griefs majeurs des OPK et des agents d'enrôlement concernant des impayés prolongés. Prestataires non réglés : Existence de prestations réalisées mais non payées Lourdeur du circuit de transmission : Processus d'acheminement des pièces justificatives (PJ) du MID/CNECI vers DECIM jugé trop lent et bureaucratique. Flou financier sur l'adjudication : Absence de ligne budgétaire ou de mécanisme clair identifié pour le paiement des agents adjudicateurs. Gestion des Griefs et Lutte Contre la Corruption Judiciarisation directe et tardive : Remontée directe de plaintes au niveau MID, faute de mécanismes locaux de conciliation fonctionnels. Opérationnalité incomplète des comités de gestion des plaintes (CGP) : Manque de	districts enregistrant des plaintes sur la 2e vague de recrutement. Apurement prioritaire des arriérés : Traiter en urgence les impayés des OPK et agents pour apaiser le climat social. Missions conjointes de recoupement : Déployer des équipes mixtes (MID/CNECI/DECIM) sur le terrain pour auditer et valider les prestations non payées avant déblocage des fonds. Simplification du circuit des PJ : Formaliser un nouveau manuel de procédures de paiement accéléré pour la transmission et la validation des PJ entre le MID/CNECI et DECIM. Prise en charge financière des adjudicateurs : Intégrer explicitement la rémunération des agents adjudicateurs dans le budget opérationnel de DECIM. Institutionnalisation des CGP dans les Arrondissements : Émettre une note/lettre officielle du MID à destination des Districts pour formaliser la mise en place des CGP.

Public

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			visibilité et d'officialisation des structures de recours au niveau déconcentré. Numérisation de l'État Civil, Enrôlement et Matériel Hétérogénéité des registres d'état civil : Disparité des formats et des entêtes de registres, rendant la numérisation incohérente et limitant l'interrogation centralisée. Défaillances du matériel d'enrôlement : Matériel dégradé sur le terrain (stylets abîmés, lecteurs d'empreintes défaillants) altérant la qualité de la capture biométrique. Traitement des Données, Adjudication, Impression et Distribution Incapacité d'interrogation centralisée : En raison de la non-uniformité des registres numérisés, le système ne peut pas être interrogeable par une requête nationale unique. Pressions sociales sur la délivrance : Impatience et forte demande de la population concernant le calendrier	Exiger la transmission des procès-verbaux (PV) de mise en place des CGP pour chaque centre d'enrôlement. État des lieux des CGP : Réaliser un inventaire complet de l'opérationnalité des CGP existants afin d'assurer un traitement de proximité des réclamations avant toute escalade judiciaire. Standardisation nationale de l'état civil : Harmoniser en urgence le format des registres et les entêtes de tableaux sur l'ensemble du territoire national. Maintenance et renouvellement des kits : Remplacer le matériel défectueux (stylets, capteurs) et mettre en place une équipe d'assistance technique de proximité pour préserver la qualité de la donnée biométrique. Accélération de l'interopérabilité : Harmoniser les bases numérisées pour permettre la recherche inter-registres par requête unique au niveau national. Chaîne de traitement et d'appurement (ADIS) : Standardiser la chaîne opérationnelle : Constitution des données Appurement Adjudication automatique/manuelle (moteur

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			d'impression et de distribution effective des cartes nationales d'identité biométriques (CINB). Risques de fraude et d'anomalies : Présence de cas suspicieux, de fausses cartes et de risques de doublons lors de la constitution de la base de données.	ADIS pour dédoublonnage) Investigations sur cas suspicieux/ Validation / Impression. Investigations sur listes à risques : Mener des enquêtes administratives ciblées sur les anomalies et cartes suspectes identifiées lors de l'adjudication avant d'autoriser l'impression. Communication sur le calendrier de distribution : Élaborer un plan de communication d'urgence informant le public des étapes de validation, des délais réels d'impression et des points de distribution des CIN biométriques.
Analamanga Thématique : nouvelle energie de DECIM	JIRAMA : 09 dont 3 femmes et 06 hommes Personnels composés d'équipe technique et environnementale	Service technique et équipe environnementale de la JIRAMA	Qualité des Matériaux, Normes Techniques et Contrôle Qualité Défaillance de qualité du matériel importé : Présence récurrente de ferrures soudées mal galvanisées (peintes en blanc au lieu d'être traitées) et d'isolateurs de mauvaise qualité, compromettant la durabilité et la sécurité des lignes (MT, BT, HTB). Inadéquation aux contraintes environnementales : Isolateurs inadaptés aux fortes zones de pollution et ferrures/ancrages hors normes (ex.	Révision rigoureuse des Spécifications Techniques et du DAO : Imposer des critères stricts de galvanisation à chaud conformément aux normes internationales, avec tests de galvanisation obligatoires. Généraliser l'usage d'isolateurs composites dans les zones à fort taux de pollution. Bannir les ferrures soudées de faible qualité au profit de produits certifiés.

Public

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			alignements longs hors normes, armements inadéquats). Réceptions bâclées ou "forcées" : Réceptions de chantier ou d'équipements effectuées à la hâte, voire sous pression, malgré des non-conformités visibles (ancrages, ferrures, nombre d'isolateurs en surplus). Contrôles FAT (Factory Acceptance Test) inefficaces : Absence de techniciens spécialistes qualifiés lors des tests d'acceptation en usine pour le matériel importé. Passation des Marchés, Sélection et Évaluation des Prestataires Attribution au "moins-disant" au détriment de la qualité : Choix quasi-systématique d'entreprises (notamment chinoises, à l'exemple du projet LEAD) proposant des prix anormalement bas au détriment de la qualité technique et de la sécurité. Incompétence et sous-traitance non maîtrisée : Recours par les titulaires de marchés à des sous-traitants ou du	Habilitation des techniciens pour les FAT et réceptions : Impliquer obligatoirement des techniciens spécialisés et formés de la JIRAMA lors des FAT à l'étranger et lors de la réception finale sur site. Interdire toute réception "forcée" ou hâtive tant que la conformité technique n'est pas établie à 100 %. Évolution des critères du DAO et sélection de la qualité : Appliquer le traitement strict des offres anormalement basses lors de l'évaluation des soumissions. Intégrer un critère d'éligibilité exigeant un test pratique préalable sur site pour tout prestataire candidat. Privilégier la qualité de service et le coût global de possession plutôt que le seul critère du moins-disant. Disqualification des fournisseurs défaillants : Instaurer un mécanisme de *blacklistage* (exclusion) pour éliminer les fournisseurs et

Public

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			personnel non qualifié après l'attribution du marché, causant des retards et des malfaçons. Absence d'élimination des fournisseurs défaillants : Impunité des prestataires ayant fourni du matériel défectueux ou exécuté des travaux non conformes par le passé. Rôle, Capacités et Valorisation de la JIRAMA Sous-utilisation des compétences internes : Existence d'un Bureau d'Études et d'équipes techniques qualifiées au sein de la JIRAMA non sollicités, alors que des marchés sont attribués à des prestataires externes incompétents. Vieillissement et besoin de renouvellement : Nécessité d'impliquer et de responsabiliser la jeune génération de techniciens pour assurer la relève. Manque de matériels et d'outillage d'exploitation : Absence d'équipements adéquats pour permettre aux agents	prestataires aux antécédents de mauvaise qualité. Encadrement strict de la sous-traitance : Auditer et valider préalablement les compétences des sous-traitants et du personnel d'exécution (tests techniques à l'embauche). Évaluer en continu les prestataires durant l'exécution du chantier. Mise en régie et attribution de lots à la JIRAMA : Confier directement l'exécution ou la maîtrise d'œuvre de certains lots de travaux aux équipes compétentes de la JIRAMA, en prévoyant une ligne budgétaire dédiée pour l'achat d'équipements et d'outillages. Réactivation du Bureau d'Études de la JIRAMA : Associer directement le Bureau d'Études interne dès la phase de conception, d'assistance technique et d'imprégnation des projets. Plan de formation et renouvellement des compétences :

Public

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			JIRAMA d'effectuer le suivi et l'exploitation directe. Passer les tests d'habilitation JIRAMA pour les travaux en hauteur. Logistique, Transit et Délais d'Exécution Blocages douaniers : Retards importants dans le dédouanement des équipements importés du projet, impactant directement les jalons d'exécution et le calendrier global. Sauvegardes Environnementales et Sociales (E&S), Foncier et Griefs Servitudes de passage et sécurité des tiers : Risques de sécurité liés aux constructions non réglementaires sous ou à proximité immédiate des lignes (MT, BT, HTB). Non-respect du PGES-E par les prestataires : Insuffisance de suivi des normes environnementales, sociales et de sécurité (EPI, sécurité au travail) par certains prestataires de travaux. Litiges fonciers et procédures d'acquisition : Tensions liées à l'implantation des	Former les équipes aux normes d'utilisation des matériels et confier la vérification exclusivement aux agents formés. Valoriser et responsabiliser les jeunes techniciens dans la gestion et la vérification des projets. Négociation d'un couloir vert douanier : Formaliser une convention ou un accord spécifique avec l'Administration des Douanes pour appliquer le régime de la ligne verte aux matériels destinés aux projets d'État/JIRAMA afin d'accélérer la sortie d'usine et de port. Application stricte des distances de sécurité et servitudes : Lignes MT/BT (poteaux) : Emprise de 1,5 m à 3 m d'éloignement strict des constructions et habitations. Lignes HTB (pylônes) : Périmètre de protection minimal de 5 m autour de chaque pylône. Émettre des notes d'information claires sur les règles de voisinage sous les lignes. Sécurisation foncière et indemnisation :

Public

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			pylônes/poteaux et au paiement des indemnités foncières (*Land Memo*). Modèle d'Exploitation, Équité et Impact Social Injustice d'électrification rurale : Des villages et foyers sont traversés par les nouvelles lignes MT/BT sans bénéficier d'un accès direct à l'électricité, créant des frustrations sociales majeures.	Privilégier les conventions de cession à l'amiable avec les propriétaires fonciers privés. Assurer le paiement effectif et direct des compensations foncières (*Land Memo*) par le projet. Publier et diffuser largement les Déclarations d'Utilité Publique (DUP). Inclusion locale et gestion des litiges : Impliquer systématiquement les autorités locales et les Comités de Gestion des Plaintes (CGP) pour la résolution amiable des différends fonciers. Contrôle E&S et équipements de sécurité : Exiger le respect strict du PGES-E et le port des Équipements de Protection Individuelle (EPI) par tous les travailleurs sur chantier. Installation de transformateurs de piquage : Prendre en compte le potentiel d'exploitation des zones traversées en intégrant le placement de transformateurs dans les villages sur le tracé de la ligne pour garantir leur raccordement effectif. Optimisation des tracés : Éviter autant que possible le survol inutile des maisons de particuliers et maximiser l'impact socio-

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
				économique du tracé sur les localités traversées.
Région Vakinankaratra Thématique : Nouvelle Energie de DECIM	Population et autorités locaux au nombre de 16 personnes dont 05 femmes et 11 hommes	Habitants autour des sites d'emplacement des nouvelles lignes du projet LEAD Paysans locaux utilisant de l'énergie dans la commune d'Ambano	Absence d'accès effectif à l'électricité malgré la présence d'infrastructures : Les ménages constatent que les poteaux et lignes électriques traversent leurs villages sans qu'aucun raccordement effectif ne soit réalisé pour les populations locales (dernières installations datant de 2024, poteaux non opérationnels). Seules les anciennes installations fonctionnent. Manque de suite aux demandes de branchement : Les habitants ont formulé des demandes de compteurs auprès des services concernés, mais celles-ci sont restées sans réponse ni suivi. Incertitude quant aux ressources financières du projet : Interrogation explicite de la population sur l'épuisement éventuel du budget du projet, expliquant selon eux le blocage des travaux de raccordement. Sentiment d'exclusion et de marginalisation rurale : Perception d'une centralisation des projets énergétiques au	A. Raccordement et inclusion locale (Volet Technique & Accès) Intégration prioritaire des villages traversés : Étudier en priorité le raccordement effectif des ménages situés le long du trace des nouvelles lignes et poteaux déjà implantés. Déploiement de solutions solaires complémentaires : Mettre en place des mini-réseaux ou centrales solaires locales pour faciliter un accès rapide et décentralisé à l'énergie dans les zones isolées ou non encore connectées. Diversification des sources de production : Explorer et solliciter d'autres sources d'approvisionnement énergétique locales à proximité (ex. centrale hydroélectrique de Sahanivotry).

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			profit de la capitale (Antananarivo) au détriment des zones rurales traversées par le projet.	
Région Vakinankaratra Thématique : Enrolement biometrique-Lutte contre le cyber criminalité et inter connexion	Autorités locales Agents d'enrolement : Au nombre de 30 personnes dont 16hommes et 14 femmes pour la commune de Faratsiho Agents enrolement au nombre de 14 personnes dont 9 hommes et 5 femmes pour la commune d'Ambano	Autorités locales : Chef District-Maire -Deleguées aux communes -chef Fokontany Agent d'enrolement au sein des Fokontany de la Commune Antsampanimahazo Faratsiho et de la commune d'Ambano Forces locaux (gendarmerie) Agent au sein de la Ministère de l'éducation	A. Communication, sensibilisation et perception sociale Déficit de communication institutionnelle : Objectifs de l'enrôlement biométrique mal expliqués, générant une perception floue du projet au sein de la population. Absence d'information sur le calendrier : Manque de visibilité et de communication sur la reprise effective des opérations d'enrôlement. Pratiques abusives et prélevés financiers : Signalement de perceptions indues B. Prise en charge financière, contrats et indemnités Retards et arriérés de paiement : Non-paiement des prestations de la 1ère vague pour plusieurs agents, présidents de Fokontany, agents d'imprégnation, délégués et agents de sécurité. Manque de transparence contractuelle : Absence de contrats formels signés pour	A. Stratégie de communication et transparence (Volet Social) Campagne de sensibilisation locale : Impliquer directement les Délégués communaux et les Chefs de Fokontany pour expliquer l'objectif de l'enrôlement, diffuser le calendrier de reprise et rappeler la gratuité absolue du service afin de stopper les abus financiers. Opérationnalisation des CGP : Mettre en place et rendre opérationnels sans délai les Comités de Gestion des Plaintes (CGP) pour recueillir et traiter les abus et réclamations locales. B. Gestion des ressources humaines et régularisation financière Formalisation contractuelle : Établir et faire signer des contrats de travail clairs définissant explicitement les Termes de Référence (TDR) et la grille d'indemnisation pour chaque catégorie d'intervenant (agents d'imprégnation, techniciens IT, OPK, sécurité).

Public

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			certains agents (imprégnation, techniciens IT), montants des indemnités flous ou jugés insuffisants par rapport au volume de travail. Contraintes liées au mode de paiement : Les transferts par paiement mobile (mobile money) posent problème ; demande explicite de privilégier les paiements en espèces basés sur des états d'émargement physiques. Absence de mécanismes de doléances : Les Comités de Gestion des Plaintes (CGP) ne sont pas encore mis en place ni opérationnels. C. Logistique, équipement et contraintes techniques Baisse de performance des équipements : Bogues répétés des machines et ralentissement du rythme d'enrôlement (passage de 60 personnes/jour/kit à seulement 30 personnes/jour/kit). Connectivité et alimentation électrique défaillantes : Absence de connexion internet dédiée obligeant les Opérateurs de Saisie (OPK) à utiliser le partage de	Apurement des arriérés et calendrier de paiement : Procéder à la régularisation en espèces (sur la base d'états d'émargement physiques validés) planifier des paiements réguliers et périodiques. Revalorisation et indemnités de déplacement : Ajuster les indemnités de déplacement (notamment pour les unités ultra-mobiles destinées aux personnes vulnérables/handicapées) et accorder un budget carburant/déplacement dédié. C. Soutien technique, logistique et connectivité Mise à niveau du matériel IT et connectivité : Fournir un forfait data/crédit direct et géré par les agents avec uniformisation des puces réseau sous étiquette projet (migration vers puces DECIM). Doter les techniciens informatiques d'équipements de maintenance suffisants. Autonomie énergétique des kits : Équiper les équipes de terrain de solutions d'énergie de secours (panneaux solaires adaptés, batteries de secours/powerbanks) pour maintenir

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			connexion de leurs téléphones personnels ; problèmes de rechargement des kits dans les zones non électrifiées ou lors des journées sans soleil. Support IT et consommables insuffisants : Manque de matériel pour les techniciens informatiques, dotation insuffisante en fournitures (stylos, registres, gel, formulaires Type A) et puces réseau non uniformisées (Prodigy vs DECIM). Déplacements et sécurité des kits : Frayage de route insuffisant pour couvrir les zones enclavées, manque de budget dédié aux kits « Ultra mobiles » (pour les personnes en situation de handicap) et questions d'abris et de sécurité du matériel lors des descentes sur le terrain. Processus organisationnels et RH Critères de validation de présence litigieux : La validation des journées de travail basée sur la synchronisation des données handicape les agents dans les zones sans réseau (demande de validation basée sur les fiches de présence physiques).	l'enrôlement dans les zones non électrifiées ou par mauvais temps. Apport logistique et consommables : Réapprovisionner massivement les formulaires (notamment le Formulaire A) et les registres d'enrôlement. Doter les équipes en kits logistiques d'accueil (abris/tentes, fournitures de bureau, gel hydroalcoolique). Flexibilité des opérations : Adapter la méthodologie de validation de la présence des OPK sur la base des fiches d'émargement physiques remontées plutôt que sur la seule synchronisation des données. Moduler les horaires d'intervention sur le terrain selon les contraintes saisonnières (saison des pluies).

Public

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			Démission et manque de personnel : Besoins de recrutement local en cas de démission pour garantir au moins un agent par commune. Besoins en formation et renforcement de capacités : Préparation logistique insuffisante avant les formations, besoin de vulgarisation sur les étapes ultérieures (adjudication).	
Région Vakinankaratra Thématique : Enrolement biometrique-Lutte contre le cyber criminalité et inter connexion	Communautés locales Association Commune Ambano : Au nombre de 16 personnes dont 7 hommes et 9 femmes Commune Antsampanimahazo Faratsiho : Au nombre de 140	Autorités locales : Maire - Deleguées aux communes -chef Fokontany Communautés locaux et associations au sein des Fokontany de la Commune Ambato-Antsirabe II et de la Commune Antsampanimahazo Faratsiho Agent au sein de la Ministère de l'éducation - chef d'église	1. Déficit Majeur d'Information et Perceptions Erronées Connaissance floue du projet : La population et les autorités locales ne comprennent ni le but réel, ni les enjeux de l'enrôlement biométrique. Confusion institutionnelle : Risque important de confusion dans l'esprit du public entre l'enrôlement biométrique (ex. Registre Social Unique - RSU), la carte d'identité biométrique et l'enrôlement électoral (CENI). Manque de transparence sur le calendrier : Absence d'information sur la reprise de	1. Renforcement de la Stratégie de Communication et Transparence Sensibilisation ciblée sur les objectifs : Clarifier de manière pédagogique la finalité de l'enrôlement (unicité de l'identifiant pour chaque personne) et expliciter les différences entre RSU, CIN biométrique et listes électorales CENI. Inclusion des acteurs-clés locaux : Impliquer directement et former les Délégués communaux et les Chefs de Fokontany afin qu'ils relaient les informations officielles auprès des villageois. Multiplication des supports d'information : Concevoir et distribuer des brochures d'information claires au niveau des districts et

Public

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
	personnes dont 65 hommes et 75 femmes		l'enrôlement et sur les délais/modalités de délivrance des cartes biométriques. 2. Craintes, Méfiance et Vulnérabilité Réticences et enrôlement sous contrainte : Inquiétude de la population de devoir s'enrôler contre son gré ; sentiment d'intimidation face au « système » ou à des agents perçus comme vaniteux et corrompus. Risques sécuritaires et protection des données : Peur du trafic d'identité et interrogations sur le lieu de stockage, la sécurité et l'utilisation de la base de données. Membres de la communauté marginalisés : Exclusion potentielle des personnes vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de handicap) faute d'aménagements spécifiques. 3. Dysfonctionnements Opérationnels, Coûts et Contraintes Spatiales/Temporelles Préoccupations relatives à certaines pratiques : Signalement de pratiques	fokontany, accompagnées d'annonces sur la date de sortie et le processus de remise des cartes. Rassurance sur la protection des données : Communiquer sur les garanties légales et techniques encadrant la confidentialité des données personnelles. 2. Diversification des Techniques de Mobilisation Sociale Mobilisation communautaire et religieuse : S'appuyer sur les réseaux d'influence locaux (églises, associations communautaires, leaders d'opinion) pour restaurer la confiance et encourager l'adhésion volontaire. Campagnes de proximité de grande échelle : Multiplier les canaux de communication et diversifier les outils (radios locales, crieurs publics, réunions communautaires). 3. Mesures d'Amélioration Opérationnelle et d'Inclusion Lutte contre les abus et la corruption : Réaffirmer et diffuser largement la gratuité de l'opération, tout en instaurant des mécanismes

Régions	Nombre de participants	Profil des participants	Préoccupations	Recommandation
			illicites (paiements exigés jusqu'à 30 000 Ariary pour se faire enrôler dans certaines localités). Contraintes d'accès physique : Problèmes majeurs de déplacement pour rejoindre les centres d'enrôlement. Incompatibilité avec les moyens de subsistance : Périodes d'enrôlement jugées trop courtes et incompatibles avec les occupations quotidiennes des ménages (activités champêtres et informelles).	de contrôle des agents d'enrôlement pour éradiquer les extorsions. Assouplissement des horaires et extension des délais : Donner plus de latitude aux populations en élargissant la période d'enrôlement et en adaptant les horaires de passage à leurs activités économiques. Stratégie spécifique pour les vulnérables et l'accessibilité : Déployer des équipes mobiles pour l'enrôlement à domicile des personnes âgées et à mobilité réduite, et rapprocher les centres des zones enclavées. Procédures de remplacement facilitées : Prévoir dès le départ un système simple, rapide et accessible pour le remplacement des cartes perdues ou détériorées. Synergie institutionnelle (Plaidoyer) : Étudier l'interopérabilité des systèmes pour permettre, lorsque possible, une inscription automatique ou simplifiée sur les listes électorales pour les personnes enrôlées.

Note : Les consultations portant sur la composante PCB, menées lors de la première tentative de préparation du financement additionnel, sont maintenues dans le présent PMPP. Bien que cette composante ait été retirée du financement additionnel, ces consultations ont été réalisées dans le cadre de sa préparation ; elles sont donc conservées afin de documenter et d'archiver les travaux déjà accomplis et de garantir la traçabilité du processus de mobilisation des parties prenantes.

4.2. Résumé des besoins des parties prenantes du projet et des méthodes, outils et techniques de mobilisation des parties prenantes

Le plan de mobilisation des parties prenantes ci-dessous décrit le processus et les méthodes de mobilisation, y compris l'enchaînement des actions à mener, les sujets de consultation et les parties prenantes ciblées. La Banque mondiale et l'Emprunteur ne tolèrent pas les représailles et les mesures de rétorsion à l'encontre des parties prenantes aux projets qui partagent leurs points de vue sur les projets financés par l'institution.

Public

*Tableau 3**: Tableau récapitulatif du PMPP***

Étape	Parties prenantes ciblées	Actions et fréquence	Méthodes	Responsabilité
Préparation	Toutes les parties prenantes concernées par le projet DECIM et le financement additionnel : ministères et institutions de tutelle, UCP DECIM, JIRAMA, ADER, ARELEC, ARTEC, MID, CNECI, UGD/CIRT, MEF, Fonds DECIM et son gestionnaire, services fonciers et environnementaux, collectivités, communautés, usagers des services énergétiques et numériques, personnes affectées, travailleurs, opérateurs privés, organisations de la société civile, associations de consommateurs, groupes vulnérables et partenaires techniques.	Informer sur les objectifs, les activités énergétiques, numériques et institutionnelles, les zones d'intervention, les risques environnementaux et sociaux, les instruments applicables, le mécanisme de gestion des plaintes et les mesures de prévention des VBG/EAS/HS. Recueillir les préoccupations, attentes et recommandations des parties prenantes lors de la préparation des activités, des études et des instruments GRES. Organiser des consultations ciblées selon les catégories d'acteurs avant le démarrage des activités et lors de la préparation des sous-projets.	Ateliers de lancement, réunions institutionnelles, réunions publiques, consultations ciblées, focus groups, entretiens, diffusion par radio locale, affichage, notes d'information, courriels, téléphone et WhatsApp selon les publics. Utilisation des réseaux sociaux comme Facebook, YouTube, LinkedIn qui serviront à diffuser des vidéos, des messages courts, des témoignages ou encore des appels à contribution	UCP DECIM, MEH, MNDPT, MID, MEF et MEDD, avec l'appui de JIRAMA, ADER, ARELEC, CNECI, UGD/CIRT, du Fonds DECIM et des autorités locales.
Mise en œuvre	Toutes les parties prenantes concernées	Informer régulièrement sur l'état d'avancement des activités, le calendrier	Réunions périodiques, consultations publiques,	UCP DECIM et entités responsables selon

Étape	Parties prenantes ciblées	Actions et fréquence	Méthodes	Responsabilité
	par la mise en œuvre du projet parent DECIM et du financement additionnel.	des travaux, les résultats attendus, les risques et mesures de mitigation, les dispositions de santé-sécurité, le MGP et les mesures de prévention des VBG/EAS/HS. Recueillir et traiter de manière continue les préoccupations, suggestions et plaintes des parties prenantes. Partager périodiquement les résultats du projet, les ajustements de mise en œuvre et les enseignements tirés. Surveillance et veille multi-canal : détection des signaux faibles et éléments déclencheurs Permanente en situation de crise Remontée des informations sensibles depuis le niveau régional Dès la détection d'un signal-Évaluation et analyse structurée des signaux identifiés à chaque signal détecté-Réaction, anticipation et traitement des situations de crise précoce et graduée (selon la gravité)	réunions techniques, rapports de performance, supports de communication, radio, affichage, site web/page institutionnelle, téléphone, WhatsApp, missions de terrain, comités de gestion des plaintes. Utilisation des réseaux sociaux comme Facebook, YouTube, LinkedIn qui serviront à diffuser des vidéos, des messages courts, des témoignages ou encore des appels à contribution	l'activité : MEH, MNDPT, MID, MEF, MEDD, JIRAMA, ADER, ARELEC, CNECI, UGD/CIRT, Fonds DECIM, collectivités, entreprises et prestataires.
	MATSF, services fonciers, collectivités territoriales concernées, autorités administratives locales.	Coordonner les questions d'identification foncière, de sécurisation des sites, d'acquisition éventuelle de terrains et de gestion des impacts liés aux personnes affectées par le projet, lorsque requis par certaines activités d'infrastructures énergétiques ou numériques.	Réunions techniques, lettres officielles, séances de concertation, visites de terrain.	UCP DECIM, MATSF, autorités locales, services techniques compétents.

Étape	Parties prenantes ciblées	Actions et fréquence	Méthodes	Responsabilité
		Faciliter l'information et la concertation sur les procédures applicables en matière foncière et de compensation, selon les besoins du sous-projet.		
	Personnes affectées par le projet (PAP), ménages concernés par des acquisitions de terres, pertes d'actifs, restrictions d'accès ou pertes temporaires de revenus.	Informer sur la date butoir, l'identification des impacts, les procédures de compensation, les droits des PAP, le calendrier des opérations, les voies de recours et le mécanisme de gestion des plaintes. Recueillir les préoccupations et les préférences des PAP tout au long du processus de préparation et de mise en œuvre des mesures de compensation et d'assistance. Assurer un suivi rapproché pendant les périodes critiques de mise en œuvre. Assurer la présence au niveau régional et local pour faire remonter les informations sensibles	Réunions ciblées, porte-à-porte, entretiens individuels, affichage, radio locale, consultations communautaires. Supports de communication, radio, affichage, site web/page institutionnelle, téléphone, WhatsApp, missions de terrain, comités de gestion des plaintes. Utilisation des réseaux sociaux comme Facebook, YouTube, LinkedIn qui serviront à diffuser des vidéos, des messages courts, Collaboration avec le responsable de la communication -la cellule de coordination de la communication, les composantes opérationnelles du projet le Réseau de relais régionaux (Directions et services régionaux/inter-régionaux)	UCP DECIM, MATSF, autorités locales, comités locaux de règlement des plaintes.

Public

Étape	Parties prenantes ciblées	Actions et fréquence	Méthodes	Responsabilité
	Communautés locales, ménages ruraux, élèves, parents, usagers des services publics, jeunes, femmes, organisations communautaires et populations vivant à proximité des infrastructures du projet.	Informer sur les activités, travaux, bénéfices, opportunités d'emploi local, risques, mesures de santé-sécurité, mécanisme de plainte et prévention des VBG/EAS/HS. Sensibiliser à l'utilisation sûre des services énergétiques et numériques, à la sécurité communautaire, à la maintenance, à la protection des données et à la nécessité de l'enrôlement biométrique et de la vérification des données. Adapter la communication aux groupes vulnérables par des actions régulières de proximité. Promouvoir une communication orientée vers les bénéficiaires directs, en mettant l'accent sur l'accessibilité linguistique, culturelle et géographique des messages. Collaboration avec des relais communautaires, des dispositifs interactifs (débats, animations mobiles), et des canaux traditionnels de communication orale (chefferie, lieux de culte, marchés, événements locaux, structures de concertation locale, etc.). Amélioration de la compréhension des enjeux par les bénéficiaires, en privilégiant la participation aux activités et l'adhésion aux innovations.	Réunions communautaires, focus groups, campagnes porte-à-porte, radio locale, affichage, relais communautaires, supports visuels simplifiés, séances séparées pour femmes et jeunes si nécessaire. Supports de communication, radio, affichage, site web/page institutionnelle, téléphone, WhatsApp, missions de terrain, comités de gestion des plaintes. Utilisation des réseaux sociaux comme Facebook, YouTube, WhatsApp LinkedIn qui serviront à diffuser des vidéos, des messages courts.	UCP DECIM, autorités locales, ONG/OSC d'appui, entreprises et missions de contrôle selon les activités.

Étape	Parties prenantes ciblées	Actions et fréquence	Méthodes	Responsabilité
	Travailleurs de l'UCP, des entreprises, prestataires, consultants, missions de contrôle et équipes intervenant sur les activités énergétiques et numériques.	Former et sensibiliser sur les mesures environnementales et sociales, la santé et sécurité au travail, les codes de conduite, la prévention des VBG/EAS/HS, les droits des travailleurs, la protection des données et le mécanisme de plaintes des travailleurs. Renforcer les capacités avant démarrage des travaux puis régulièrement pendant la mise en œuvre.	Sessions de formation, briefings sécurité, affichage sur site, réunions de chantier, diffusion de procédures, courriels et notes de service. Utilisation des réseaux sociaux comme Facebook, YouTube, WhatsApp LinkedIn qui serviront à diffuser des vidéos, des messages courts.	UCP DECIM, entreprises, missions de contrôle, spécialistes E&S, spécialistes SST.
	Comptage et régulation : ARELEC, JIRAMA, usagers résidentiels et professionnels, associations de consommateurs, laboratoire national d'étalonnage, instituts de métrologie, organismes d'accréditation, équipes mobiles et fournisseurs de compteurs.	Informer et consulter sur le déploiement et le fonctionnement des compteurs prépayés et intelligents, les modalités de facturation et de recharge, les droits et obligations des usagers, la vérification et l'étalonnage des compteurs, les campagnes pilotes, les modalités de remplacement, la protection des données de comptage et le dispositif de réclamation. Consultation avant les campagnes et installations, puis information continue et suivi périodique des plaintes.	Réunions d'information, démonstrations pratiques, notices simplifiées, campagnes médias, affichage dans les agences, centres d'appel, SMS, consultations d'usagers et mécanisme de réclamation.	UCP DECIM, MEH, ARELEC, JIRAMA, laboratoire d'étalonnage et associations de consommateurs.
	Mini-réseaux et solutions hors réseau : MEH, ADER, Fonds DECIM, opérateurs, fournisseurs, prestataires EaaS/PUE, collectivités,	Consulter sur la sélection des localités, les critères d'éligibilité, les tarifs et subventions, la qualité du service, les branchements, l'accès des ménages vulnérables, les usages productifs, les besoins fonciers, les nuisances, la	Assemblées villageoises, focus groups avec femmes et groupes vulnérables, entretiens avec opérateurs, visites de sites, affichage local, radio, relais	UCP DECIM, MEH, ADER, Fonds DECIM, opérateurs, collectivités et autorités locales.

Étape	Parties prenantes ciblées	Actions et fréquence	Méthodes	Responsabilité
	communautés bénéficiaires, ménages et acteurs économiques locaux.	maintenance, la sécurité et les mécanismes de plainte.	communautaires et consultations tarifaires.	
	Transformation et inclusion numériques : MNDPT, UGD, MEF, ARTEC, universités, bénéficiaires, opérateurs télécoms, prestataires numériques, structures de cybersécurité et de protection des données.	Informer et consulter sur l'accès aux services et équipements numériques, la connectivité, l'accessibilité financière, l'interopérabilité des services publics, la cybersécurité, la protection des données personnelles, les risques de fraude et les canaux d'assistance et de plainte.	Ateliers utilisateurs, consultations universitaires, démonstrations, enquêtes d'usage, campagnes numériques et radios, supports accessibles, assistance en ligne et séances d'alphabétisation numérique.	UCP DECIM, MNDPT, UGD, MEF, ARTEC, universités, opérateurs et prestataires numériques.
	Enrôlement biométrique, état civil et identité : MID, CNECI, autorités locales, agents d'enrôlement, opérateurs de saisie, adjudicateurs, techniciens, citoyens, personnes sans acte de naissance ou à mobilité réduite, prestataires IDMS et services compétents.	Informer sur la finalité, la gratuité et le caractère volontaire des opérations, les pièces requises, le calendrier et les lieux, les équipes mobiles, la protection des données biométriques, la déduplication, l'impression et la distribution des cartes, ainsi que les recours en cas d'erreur, d'abus, de fraude ou de non-délivrance.	Radios locales, crieurs publics, réunions de fokontany, affiches et brochures en malagasy, SMS, porte-à-porte, équipes mobiles, points d'information dans les centres et CGP locaux.	UCP DECIM, MID, CNECI, districts, communes, fokontany et opérateurs d'enrôlement.
	Infrastructures électriques JIRAMA :	Consulter sur les tracés, sites, emprises, servitudes, accès, besoins	Réunions publiques et foncières, visites et	UCP DECIM, MEH, JIRAMA, MATSF/services fonciers,

Étape	Parties prenantes ciblées	Actions et fréquence	Méthodes	Responsabilité
	JIRAMA, MEH, collectivités, services fonciers, propriétaires et occupants, PAP, ménages et entreprises riverains, usagers, entreprises de travaux, fournisseurs, transporteurs, missions de contrôle et services de sécurité.	fonciers, date butoir, compensations, calendrier des travaux et interruptions, nuisances, circulation, sécurité électrique et communautaire, emploi local, qualité des matériels, remise en état et raccordement des localités traversées.	marquage participatifs, porte-à-porte auprès des PAP, affichage du calendrier, avis radio/SMS, réunions de chantier, comités locaux et MGP.	entreprises, missions de contrôle et autorités locales.
	MEH, MNDPT, MID, MEF, JIRAMA, ADER, ARTEC, ARELEC, CNECI, UGD/CIRT, services techniques déconcentrés et collectivités territoriales.	Assurer la coordination interinstitutionnelle, le partage d'information, le suivi, la validation des orientations et le renforcement des capacités sur l'énergie, le numérique, la cybersécurité, l'enrôlement biométrique, les risques environnementaux et sociaux et la mobilisation des parties prenantes. Réunions régulières de coordination tout au long du cycle du projet.	Réunions techniques, ateliers, échanges formels, notes de cadrage, rapports périodiques. Utilisation des réseaux sociaux comme Facebook, YouTube, WhatsApp LinkedIn qui serviront à diffuser des vidéos et des messages courts.	UCP DECIM, COPIL/Comité technique, ministères de tutelle.

4.3. Stratégie proposée pour la prise en compte des points de vue des groupes vulnérables

Le projet sollicitera les points de vue des groupes vulnérables identifiés à la section 3.4 au moyen de réunions séparées lorsque nécessaire, d'horaires et lieux adaptés, de supports illustrés en malagasy, de campagnes de proximité et de porte-à-porte, de relais communautaires et d'équipes mobiles. Pour l'enrôlement biométrique et les services numériques, l'information couvrira la finalité et la gratuité des opérations, la protection des données personnelles, la prévention de la fraude et de la cybercriminalité, les conditions d'accessibilité et les voies de recours. Pour les infrastructures énergétiques, elle couvrira la sécurité électrique, les travaux, les interruptions, les emprises, les compensations, les modalités de branchement et l'accès des localités traversées. La compréhension des messages sera vérifiée régulièrement et les mécanismes de plainte resteront accessibles, confidentiels et sensibles aux cas de VBG/EAS/HS.

5. Ressources et responsabilités pour la mise en œuvre des activités de mobilisation des parties prenantes

5.1. Modalités de mise en œuvre et ressources

Le **spécialiste social en gestion des risques sociaux** de l'UCP DECIM **assurera** la coordination principale **de** la mobilisation des parties prenantes, avec l'appui des spécialistes environnement, VBG/EAS/HS, santé et sécurité, déchets dangereux/PCB et déchets électriques et électroniques, ainsi que de la fonction communication. Les entités de mise en œuvre — MEH, MNDPT, MID, MEF, MEDD, MATSF, JIRAMA, ADER, ARELEC, CNECI, UGD/CIRT, Fonds DECIM et son gestionnaire, collectivités, entreprises, prestataires d'enrôlement et missions de contrôle — mettront en œuvre et documenteront les actions relevant de leurs activités. La supervision globale revient au coordonnateur de l'UCP DECIM. L'UCP consolidera les rapports sur la mobilisation, les plaintes, la réinstallation et les compensations, les conditions de travail et paiements, les codes de conduite, la VBG/EAS/HS, la protection des données, la cybersécurité, les PCB et les incidents.

La mise en œuvre des activités de mobilisation des parties prenantes pour le projet DECIM comprend : la traçabilité des invitations, la rédaction de comptes rendus, la prise en compte systématique des préoccupations des personnes consultées, l'établissement de fiches de présence ventilées par sexe, la gestion de registres de plaintes à plusieurs niveaux (fokontany, commune, région, UCP DECIM), et la centralisation des données pour garantir la transparence et l'efficacité de la mobilisation.

Toutes les activités de mobilisation liées à l'enrolement biométrique, la construction des lignes, la gestion des PCB dans le cadre du projet DECIM seront consignées dans les bases de données de suivi des actions PMPP et feront l'objet de rapports périodiques pour assurer un suivi rigoureux et transparent.

Le budget de mise en œuvre du PMPP, y compris le mécanisme de gestion des plaintes, sera actualisé dans l'annexe 2 sur la base du plan d'activités final, des responsabilités par entité et des mesures correctives de l'A-ESRS. Il couvrira notamment les consultations, la communication accessible, les déplacements et équipes mobiles, le fonctionnement des comités de plaintes, les actions VBG/EAS/HS, les formations, le suivi communautaire et les rapports.

Mesures prioritaires de mise en œuvre issues de l'A-ESRS

- Étendre les comités de gestion des plaintes aux niveaux régional, communal et fokontany et aux entreprises intervenant sur les nouvelles activités.
- Assurer le suivi systématique des plaintes non résolues et maintenir des canaux confidentiels, centrés sur les survivantes et survivants, pour les plaintes EAS/HS.
- Achever la signature des codes de conduite et les formations E&S, SST et EAS/HS pour tous les travailleurs et sous-traitants.
- Vérifier et résoudre les arriérés de paiement hérités des opérations d'enrôlement biométrique avant toute nouvelle mobilisation de travailleurs.
- Renforcer la consultation publique, le suivi communautaire et la communication sur les travaux, la réinstallation, les interruptions de service, l'accessibilité, l'abordabilité, la protection des données et la cybersécurité.
- Ne démarrer aucun travail avant l'approbation des instruments requis, l'obtention des autorisations et le paiement préalable des compensations applicables.

6. Mécanisme de gestion des plaintes

Un mécanisme de gestion des plaintes est un système qui permet de soumettre et de traiter aussi rapidement que possible non seulement les plaintes, mais aussi les questions, suggestions, réactions positives et préoccupations des parties touchées par un projet au sujet de la performance environnementale et sociale dudit projet.

Le Projet dispose d'un GUIDE OPERATIONEL DE GESTION DES PLAINTES UCP DECIM VERSION FINALE.docx, qui constitue le document de référence pour la réception, le traitement, l'escalade, la documentation et la clôture des plaintes, y compris celles liées à la SEA/HS. Le présent PMPP n'en reprend pas les détails opérationnels. Il se limite à décrire la manière dont les parties prenantes seront informées et engagées autour du MGP, conformément à la NES10.
Le MGP complet, mis à jour pour le financement additionnel, demeure le document officiel applicable pendant toute la mise en œuvre. Il sera diffusé de manière continue auprès des travailleurs, communautés, usagers des services énergétiques et numériques et personnes affectées. Les comités seront étendus aux niveaux régional, communal et fokontany ainsi qu'aux entreprises concernées. Le suivi distinguera les plaintes reçues, résolues, en cours, les délais de traitement et la satisfaction des plaignants.

*Tableau 4: **Tableau illustratif des étapes du mécanisme de gestion des plaintes — à adapter au projet***

Étape	Description du processus	Délai	Responsabilité
Structure de mise en œuvre du MGP	Mécanisme structuré à plusieurs niveaux : fokontany (local), commune (CCRL), région (CRRL), niveau national (UCP), avec possibilité de recours au tribunal en dernier ressort. Les comités de gestion des plaintes (CGP) sont mis en place dans chaque zone sous la supervision du spécialiste social de l'UCP.	Mise en place au plus tard 3 mois après début projet	UCP DECIM ; Spécialiste social ; CGP/CCRL/CRRL
Enregistrement des plaintes	Les plaintes peuvent être déposées par les canaux suivants : registre au fokontany, commune et district, appels téléphoniques, SMS, e-mail, site web, boîtes de doléances, médias et réseaux sociaux. Toute plainte	1–2 jours	CGP local ; UCP ; partenaires régionaux

Étape	Description du processus	Délai	Responsabilité
	(écrite ou verbale) est enregistrée dans un registre dédié.		
Tri et traitement	Toute plainte reçue est transmise à l'UCP, enregistrée dans le registre des plaintes DECIM et classée selon les types de plaintes suivants : plaintes liées à la mise en œuvre du projet, plaintes relatives au GRES. Les plaintes sont triées selon leur nature et orientées vers le niveau approprié (local, communal, régional). Les plaintes non sensibles sont traitées localement, les autres transférées à l'UCP ou institutions compétentes.	1–7 jours	Points focaux locaux ; Spécialiste social UCP
Accusé de réception et suivi	Le plaignant reçoit un accusé de réception de la plainte (oral ou écrit) de la part du projet DECIM. Suivi assuré via registre et base de données.	≤ au plus tard un jour après réception plainte pendant les jours ouvrables	CGP; UCP
Vérification, enquête, action	L'enquête sur la plainte est menée par le Comité des plaintes, composé des points focaux locaux et du Spécialiste social UCP. Un projet de résolution est formulé par le Comité des plaintes et communiqué au plaignant par le Spécialiste social UCP. Analyse des faits, médiation et proposition de solution aux différents niveaux :	2 jours	Comité des plaintes composé de *points focaux locaux, du Spécialiste social UCP, du représentant communal, du représentant régional et, si nécessaire, d'un représentant du GRES.*
Suivi et évaluation	Les données relatives aux plaintes sont collectées dans le registre des plaintes et communiquées à l'UCP tous les mois. Les plaintes sont enregistrées dans une base centralisée par l'UCP ; transmission de rapports trimestriels à la Banque mondiale.		UCP
Retour d'informations	Les commentaires des plaignants concernant leur satisfaction à l'égard du règlement des plaintes sont recueillis par le projet DECIM à l'aide de questionnaires de satisfaction ou d'entretiens, afin d'améliorer le processus et garantir la qualité du suivi. Les résultats issus de la résolution des plaintes sont systématiquement communiqués au plaignant via une notification officielle des résultats. Clôture officielle une fois la solution mise en œuvre ou notifiée.		UCP

Étape	Description du processus	Délai	Responsabilité
Formation	Les besoins en formation du personnel/des consultants de l'UEP, des maîtres d'œuvre et des consultants chargés de la supervision sont les suivants : mobilisation communautaire, gouvernance locale, inclusion, communication comportementale et gestion des risques E&S, y compris VBG. Ils incluent aussi une formation opérationnelle au MGP, couvrant la réception, le traitement, la résolution et le suivi/archivage des plaintes conformément aux procédures établies.		Spécialiste social UCP
Réparations (si applicable)	[Le cas échéant, indiquer de quelle manière les réparations seront gérées, y compris les montants, les bénéficiaires, etc.] Les réparations seront gérées de façon transparente et négociée. Les compensations suivent les procédures NES5.		Spécialiste social UCP, DAJ MEH
Procédure de recours	Escalade progressive : fokontany → commune (CCRL) → région (CRRL) → tribunal + possibilité de saisir la Banque mondiale (GRS), selon le cas.	7 à 30 jours	Fokontany ; Points focaux locaux CCRL ; Autorités communales CRRL ; Autorités régionales CGP ; Autorités judiciaires

Le délai maximum de traitement peut aller jusqu'à 3 mois selon la complexité.

Conformément à la NES2, un mécanisme spécifique de gestion des plaintes des travailleurs a été mis en place. Les plaintes relatives aux conditions de travail, à la sécurité, aux paiements ou aux différends contractuels seront traitées selon les procédures définies dans les Procédures de Gestion de la Main-d'œuvre (PGMO).

Les plaintes liées aux violences basées sur le genre (VBG), à l'exploitation et abus sexuels (EAS) et au harcèlement sexuel (HS) feront l'objet d'un traitement spécifique, confidentiel et centré sur les survivants.
Elles seront immédiatement orientées vers des structures spécialisées (centres d'écoute, ONG, services sociaux, forces de l'ordre) selon un protocole établi.

7. Suivi et rapports

7.1. Résumé de la manière dont se fera le suivi et l'établissement de rapports concernant la mise en œuvre du PMPP (y compris des indicateurs)

Le PMPP fera l'objet d'un suivi basé à la fois sur des rapports qualitatifs (notamment les rapports d'activité) et des rapports quantitatifs liés à des indicateurs de résultats concernant la mobilisation des parties prenantes et la gestion des plaintes.
Les rapports sur le PMPP comprendront :

i) Des rapports sur l'état d'avancement des engagements en matière de mobilisation des parties prenantes, conformément à la NES no 10, qui sont prévus dans le Plan d'engagement environnemental et social (PEES)

ii) Des rapports qualitatifs cumulés sur les avis et commentaires recueillis dans le cadre des activités organisées au titre du PMPP, en particulier : a) les problèmes qui peuvent être résolus en changeant la portée et la conception du projet, et qui sont pris en compte dans des documents de base tels que le document d'évaluation du projet, l'évaluation environnementale et sociale, le plan de réinstallation, le plan pour les peuples autochtones ou le plan d'action contre l'EAS/HS, si nécessaire ; b) les problèmes qui peuvent être résolus pendant la mise en œuvre du projet ; c) les problèmes qui dépassent le cadre du projet et qui seront mieux traités dans le cadre d'autres projets, programmes ou initiatives ; et d) les problèmes qui ne peuvent pas être réglés par le projet pour des raisons de compétence technique, de compétence juridictionnelle ou de coûts excessifs. Les procès-verbaux des réunions récapitulant les points de vue des participants peuvent également être annexés aux rapports de suivi.

iii) Des rapports quantitatifs basés sur les indicateurs inclus dans le PMPP. On trouvera à l'annexe 3 un exemple d'indicateurs de suivi et de rapports.

7.2. Rapports aux groupes de parties prenantes

Le PMPP sera révisé et mis à jour, au besoin, pendant la mise en œuvre du projet.

Les synthèses et les rapports internes sur les plaintes du public, les demandes de renseignements et les incidents connexes, ainsi que l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures correctives/préventives associées, seront rassemblés par le personnel responsable et transmis à la coordination générale du projet.

Les mécanismes spécifiques de notification aux parties prenantes sont notamment les suivants : diffusion de synthèses périodiques sur l'état d'avancement du projet par le biais du site internet du projet, des réseaux sociaux, et de supports locaux (affichage, réunions publiques, bulletins d'information). Des réunions d'information et des focus groups, y compris des sessions spécifiques pour les femmes et les jeunes, seront régulièrement organisés pour présenter les progrès, recueillir les commentaires et répondre aux préoccupations. Un rappel systématique du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) sera également effectué lors de chaque communication.

Ces comptes rendus aux parties prenantes seront réalisés sur une base trimestrielle, avec la possibilité d'ajuster la fréquence selon les besoins ou en cas d'incidents majeurs. En complément, un rapport sur la gestion des plaintes sera transmis aux unités de gestion de projet concernées, et toute plainte clôturée fera l'objet d'un rapport spécifique dans un délai maximal de cinq (05) jours après sa clôture.

Annexes

- Annexe 1. Procès-verbaux/compte rendus de réunions de consultation
- Annexe 2. Tableau budgétaire de mise en œuvre du PMPP pour le projet parent et le financement additionnel
- Annexe 3. Suivi de la mise en œuvre du PMPP et rapports
- Annexe 4. Analyse d'écarts entre la NES n°10 et le cadre légal applicable

Annexe 1 : Procès-verbaux/compte rendus de réunions de consultation

Public

PV DE CONSULTATION PUBLIQUE FONDS ADITIONELS DECIM

OBJET DE LA REUNION : Consultation publique PCB

PARTIES PRENANTES REPRESENTEES

- EQUIPE PCB MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURE
- EQUIPE PCB ET ENVIRONNEMENTALE DE LA JIRAMA
- EQUIPE ADER

Lieu : Antananarivo

Contexte : Initiative Ministerielle en collaboration avec la Banque Mondiale – Programme "élimination PCB "

2. Nombre de facilitateurs: 1

3. Liste des participants : CF Fiche de présence

INFORMATION SUR LE PROJET ELIMINATION PCB :

Résultats de la consultation publique

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES **JIRAMA** **ADER**	NOMBRE EQUIPE MEH : 05 LIEU : ANTANANARIVO NOMBRE EQUIPE JIRAMA : 04 LIEU : ANTANANARIVO NOMBRE EQUIPE ADER : 02 LIEU : ANTANANARIVO	Transformateurs contaminés ou contenant du PCB. Constat : Un stock important de transformateurs hors d'usage est actuellement entreposé. Plusieurs transformateurs contenant du PCB sont encore opérationnels et en cours d'utilisation, notamment dans les sous-stations d'Ambohimanambola. Objectif National : L'objectif initial était l'arrêt total de l'utilisation des transformateurs à PCB à l'horizon 2025. Il y a donc urgence à finaliser le processus d'élimination pour 2025-2028 Nécessité de planification d'objectif de l'éliminations écologique du PCB en 2028 Impacts La manipulation et le stockage actuel des PCB présentent des risques majeurs : Santé et Humanité : Toxicité élevée pour le personnel et les riverains. Les huiles ont un impact sanitaire rapide en cas de contact ou de fuite.	Mise en œuvre opérationnelle de l'élimination des PCB. Sécurisation de toute la chaîne logistique — du décrochage des transformateurs en province jusqu'à leur traitement final en Afrique — Assurant la continuité de service de la JIRAMA par l'introduction de nouvelles huiles de refroidissement. Renforcement des Capacités et Sécurité La manipulation des PCB exigeant une expertise stricte pour éviter tout désastre sanitaire ou environnemental, les participants ont validé deux priorités : Formation spécialisée : Conception et déploiement d'un programme de formation ciblé pour les équipes techniques de la JIRAMA chargées de manipuler, conditionner et préparer les PCB en vue de leur exportation. Manutention sécurisée : Sécurisation rigoureuse de toutes les étapes de manutention mécanique et de transport jusqu'à la sortie du territoire malgache, afin de garantir le respect des normes

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
		Environnement : Risque de pollution majeure de la nature, accentué par des dégagements d'odeurs nauséabondes sur les sites de stockage. Sites de Stockage Descentes sur terrain effectuées sur deux sites principaux : Analamahintsy (salle de stockage et dépôt) et Ambohimanambola. Les types de transformateurs identifiés se divisent en deux catégories : Les transformateurs en carcasse (vides ou hors service). Les transformateurs contenant encore de l'huile contaminée au PCB. Points critiques identifiés : Inventaire incomplet : Risque de perte ou d'égarement de transformateurs contaminés par manque de suivi rigoureux. Besoin de financement : Des fonds sont indispensables pour mener à bien un inventaire exhaustif sur le terrain. Décisions Stratégiques Gestion infructueuse des PCB au niveau du MEDD et amorce de collaboration avec le MEH Pour répondre à cette urgence, la démarche conjointe MEH / MEDD / JIRAMA s'articule autour de quatre axes : Recensement et Traçabilité	internationales sur les mouvements de déchets dangereux. Logistique de Transport et Transit National Le schéma logistique retenu pour l'évacuation des équipements contaminés s'organise en deux étapes majeures : [Provinces de Madagascar] —> Transport national —> [Dépôt Central (Antananarivo)] —> Exportation maritime/aérienne —> [Centre de traitement en Afrique] Phase 1 (Nationale) : Centralisation et acheminement sécurisé des transformateurs à PCB depuis les différentes provinces de Madagascar vers le site de stockage central à Antananarivo. Phase 2 (Internationale) : Transit international et envoi groupé depuis Antananarivo vers le centre de traitement et d'élimination agréé situé sur le continent africain. Volet Technique : Transition vers les Nouvelles Huiles Pour les transformateurs qui ne seront pas immédiatement mis au rebut mais décontaminés (*Retrofilling*), une approche technique rigoureuse est requise :

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
		Une numérotation systématique et l'établissement d'une liste précise de tous les transformateurs à PCB doivent être réalisés. Les critères d'inventaire incluront : La plaque signalétique et la marque. L'année de fabrication (priorité à la période 1970-1980). La consistance, le poids et la hauteur de l'appareil. Protection et Sécurité Immédiate Pour appliquer le principe de « non-manipulation directe du PCB » sans protection, l'acquisition de matériels spécifiques est requise d'urgence : Équipements de Protection Individuelle (EPI) : combinaisons amylènes, gants en latex, masques spécifiques pour PCB. Utilisation obligatoire de protections étanches lors de tout mouvement technique. Processus de Traitement et d'Élimination Le projet initié par le MEDD prévoit une passation technique et financière vers d'autres bailleurs de fonds pour financer deux procédés de transition : Le Rétro-emplissage (*Retrofilling*) : Vidange, décontamination et remplacement de l'huile PCB par des huiles alternatives plus écologiques déjà disponibles pour l'avenir. L'élimination finale : Phase de dépôt sécurisé en attente de récupération pour un envoi à l'extérieur (traitement spécialisé en Afrique), incluant des tests internationaux et le recyclage des carcasses de transformateurs.	Remplacement des fluides : Substitution définitive de l'huile PCB par de nouvelles huiles de refroidissement alternatives et écologiques. Essais de viscosité : Réalisation de tests et d'essais techniques sur ces nouvelles huiles au sein des transformateurs. L'objectif est de s'assurer d'une baisse optimale de la viscosité du fluide pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des appareils réutilisés. **Besoins de Financement et Viabilité Économique** La réussite de ce plan national dépendra de la levée de fonds auprès des partenaires financiers (notamment les bailleurs internationaux) pour couvrir deux postes de dépenses critiques : **Le financement de l'inventaire terrain :** Clôturer le recensement exact des volumes de PCB restants sur l'ensemble du réseau national. **Le financement du remplacement :** Subventionner l'achat des nouveaux transformateurs et des huiles de substitution pour remplacer les équipements obsolètes ou hautement contaminés. **Orientations** La feuille de route opérationnelle est désormais claire : elle lie la formation technique des agents de la JIRAMA à une logistique nationale centralisée vers Antananarivo.

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
			La prochaine étape clé sera la validation des protocoles de tests sur les nouvelles huiles et la présentation de ce budget logistique global aux bailleurs de fonds. Création d'un centre de traitement spécialisé des PCB que ce soit publique que privé Atteinte des objectifs de 1500 Tonnes de PCB et de transformateurs pour le financement annuel de 6 millions USD du FEM **Renforcement Technique Local** Nécessité de mettre en place ou d'avoir accès à un **laboratoire spécifique et compatible** pour analyser localement le taux de contamination des huiles avant leur transport. **Prochaines Étapes** La gestion des PCB à la JIRAMA requiert une transition immédiate vers l'utilisation des nouvelles huiles de transformateurs. La priorité à court terme est de sécuriser les sites d'Analamahintsy et d'Ambohimanambola, de finaliser l'inventaire physique grâce aux futurs financements de la Banque Mondiale, et de doter les agents de la JIRAMA d'EPI adéquats.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECiM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUES, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

PROJET DIGITAL AND ENERGY CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

UNITE DE COORDINATION DE PROJET

FICHE DE PRESENCE

DATE 19 MAI 2024

LIEU MEH

CONSULTATION PUBLIQUE PCB

N°	NOM ET PRENOM	SEXE: HOMME/FEMME	POSTE	PARTIE PRENANTE REPRESENTEE	LIEU: NOM/VILLE/RURALE	Age: moins de 30 ans /Entre 30/60 ans /plus de 60 ans	HANDICAP: OUI/NOM	SIGNATURE
1	ANDRIAMPARANY Roger	H	Chef Cellule En le Pf. Syllant PCB	MEH	Antananarivo	30-60	Non	[signature]
2	RAHARIMALALA Dina	F	Chargée d'Etudes	MEH	Antananarivo	Entre 30-60	Non	[signature]
3	RAZAFINDRASOA Felaniaina Christine	F	chargée d'études	MEH	Antananarivo	30-60	Non	[signature]
4	RAZAKAMBELO Hermann	H	Chargé d'études	MEH	Antananarivo	30-60	Non	[signature]
5	NAHARIMAMPIADANA Bellhoudine Jolie Anise	F	Chargé d'Etude	MEH	Antananarivo	30-60	Non	[signature]

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECiM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUES, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

PROJET DIGITAL AND ENERGY CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUES, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

PROJET DIGITAL AND ENERGY CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

UNITE DE COORDINATION DE PROJET

FICHE DE PRESENCE

DATE

PV DE CONSULTATION PUBLIQUE FONDS ADITIONELS DECIM

OBJET DE LA REUNION : Consultation publique PCB

PARTIES PRENANTES REPRESENTEES

- POINT FOCAL PCB MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Lieu : Antananarivo

Contexte : Initiative Ministerielle en collaboration avec la Banque Mondiale – Programme "élimination PCB "

1. Durée: Deux heures

3. Nombre de facilitateurs: 1

4. Liste des participants : CF Fiche de présence

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU	NOMBRE EQUIPE MEDD : 02	Le projet initié par le MEDD prévoit une passation technique et financière vers d'autres bailleurs de fonds pour financer deux procédés de transition	Mise en œuvre opérationnelle de l'élimination des PCB. Phase 1 (Nationale) : Suivi du document de projet et plan de traitement des Transformateurs à PCB

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
DEVELOPPEMENT DURABLE	LIEU : ANTANANARIVO	Les transformateurs de 500-1000 PPM contiennent des PCB concentré qui ne seront plus traitable et devront être éliminé Plusieurs transformateurs contenant du PCB sont encore opérationnels et en cours d'utilisation, notamment dans les sous-stations d'Ambohimanambola. Objectif National : L'objectif initial était l'arrêt total de l'utilisation des transformateurs à PCB à l'horizon 2025. Il y a donc urgence à finaliser le processus d'élimination pour 2025-2028 Nécessité de planification d'objectif de l'éliminations écologique du PCB en 2028 Impacts Inventaire incomplet : Gestion du projet d'élimination du PCB en l'espace de deux ans Besoin de financement : Des fonds sont indispensables pour mener à bien un inventaire exhaustif sur le terrain. Les fonds de 6 Millions USD du FEM devront être utilisé pour l'élimination et le transport du PCB vers les sites de traitement, le budget pour l'achat des transformateurs doivent être préparé par DECIM Décisions Stratégiques L'élimination finale : Phase de dépôt sécurisé en attente de récupération pour un envoi à l'extérieur (traitement spécialisé en Afrique), incluant des tests internationaux et le recyclage des carcasses de transformateurs.	déjà défini par la Banque Mondiale qui devrait avoir une issue dans deux ans Phase 2 (Internationale) : Gestion rationnelle du fonds de 6 Millions de Dollars financé par le FEM Pour les transformateurs, le DECIM doit fournir les nouveaux transformateurs sans PCB pour remplacer les anciens Transformateurs à PCB Substitution définitive de l'huile PCB par de nouvelles huiles de refroidissement alternatives et écologiques. Essais de viscosité : Réalisation de tests et d'essais techniques sur ces nouvelles huiles au sein des transformateurs. L'objectif est de s'assurer d'une baisse optimale de la viscosité du fluide pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des appareils réutilisés. **Le financement de l'inventaire terrain :** Clôturer le recensement exact des volumes de PCB restants sur l'ensemble du réseau national. **Le financement du remplacement :** Subventionner l'achat des nouveaux transformateurs et des huiles de substitution pour remplacer les équipements obsolètes ou hautement contaminés. **Prochaines Étapes**

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
			Finalisation de toute accord et démarrage du projet d'elimination du PCB pour atteindre l'objectifs de Zéro PCB en 2028

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUES, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

PROJET DIGITAL AND ENERGY CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

UNITE DE COORDINATION DE PROJET

FICHE DE PRESENCE

DATE 08-06-26

LIEU BUREAU REDD

CONSULTATION PUBLIQUE PCB

N°	NOM ET PRENOM	SEXE: HOMME/FEMME	POSTE	PARTIE PRENANTE REPRESENTEE	LIEU: NOM/VILLE/RURALE	Age: moins de 30 ans /Entre 30/60 ans /plus de 60 ans	HANDICAP: OUI/NOM	SIGNATURE
1	RAKOTOARISETRA Hariliana	F	PFN POPS.	MEDD.	Antananarivo	+30	non.	[illegible]
2	RABEARISOA Volaniriva	F	Bureau National POP	REDD	Antananarivo	+30	non	Vola.
3								
4								
5								
6								
7								

1

Public

PV DE CONSULTATION PUBLIQUE FONDS ADITIONELS DECIM

OBJET DE LA REUNION : Consultation publique PCB

PARTIES PRENANTES REPRESENTEES

- AUTORITES LOCAUX FOKONTANY AMBOHIPENO-AMBOHIMANAMBOLA- ANTANETIBE ANALAMAHINTSY
- HABITANTS FOKONTANY AMBOHIPENO-AMBOHIMANAMBOLA-ANTANETIBE ANALAMAHNITSY
- PERSONNEL DE SANTE FOKONTANY AMBOHIPENO-AMBOHIMANAMBOLA
- AUTORIT

Lieu : Antananarivo

Contexte : Initiative Ministerielle en collaboration avec la Banque Mondiale – Programme "élimination PCB "

2. Durée: Deux heures

4. Nombre de facilitateurs: 1

5. Liste des participants : CF Fiche de présence

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES **JIRAMA** **ADER**	NOMBRE AUTORITES LOCAUX : 03 NOMBRE MEMBRE FOKONOLONA : 04 NOMBRE EQUIPE DE LA JIRAMA AU NIVEAU DES SITES : 04 NOMBRE PERSONNEL SANTE PUBLIQUE : 01 LIEU : ANTANANARIVO - AMBOHIPENO AMBOHIMANAMBOLA-ANALAMAHINTSY	Transformateurs contaminés ou contenant du PCB. Constat : Un stock important de transformateurs hors d'usage est actuellement entreposé. Plusieurs transformateurs contenant du PCB sont encore opérationnels et en cours d'utilisation, notamment dans les sous-stations d'Ambohimanambola. Nécessité de planification d'objectif de l'éliminations écologique du PCB en 2028 Impacts La manipulation et le stockage actuel des PCB présentent des risques majeurs : Santé et Humanité : Toxicité élevée pour le personnel et les riverains. Les huiles ont un impact sanitaire rapide en cas de contact ou de fuite. Environnement : Risque de pollution majeure de la nature, accentué par des dégagements d'odeurs nauséabondes sur les sites de stockage. Risque de vols des transformateurs et huile PCB pour vente au marché noirs Sites de Stockage Descentes sur terrain effectuées sur deux sites principaux : Analamahintsy (salle de stockage et dépôt) et Ambohimanambola. Transformateurs contaminés par manque de suivi rigoureux.	Mise en œuvre opérationnelle de l'élimination des PCB. Sécurisation de toute la chaîne logistique — du décrochage des transformateurs en province jusqu'à leur traitement final – utilisation des transpalettes pour le déplacement des transformateurs Renforcement des Capacités et Sécurité La manipulation des PCB exigeant une expertise stricte pour éviter tout désastre sanitaire ou environnemental, les participants ont validé deux priorités : Formation spécialisée : Conception et déploiement d'un programme de formation ciblé pour les équipes techniques de la JIRAMA chargées de manipuler, conditionner et préparer les PCB en vue de leur exportation. **Mesure d'accompagnement au niveau local** : sensibilisation communautaire sur la non utilisation des huiles lubrifiants à source non identifié- projet d'AGR locaux et de prise en charge sanitaires des communautés locaux potentiellement affecté par le PCB Visite médicale systématique mensuelle pour l'équipe de la JIRAMA ainsi que les manutentionnaires qui sont en contact direct du PCB **Besoins de Financement et Viabilité Économique** La réussite de ce plan national dépendra de la levée de fonds auprès des partenaires financiers (notamment les bailleurs internationaux) pour couvrir deux postes de dépenses critiques :

Public

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
		Contamination au niveau du sol, cultures et cours d'eau locaux Utilisation obligatoire de protections étanches lors de tout mouvement technique. Processus de Traitement et d'Élimination des Transformateurs à PCB L'élimination finale : Phase de dépôt sécurisé en attente de récupération pour un envoi à l'extérieur (traitement spécialisé en Afrique), incluant des tests internationaux et le recyclage des carcasses de transformateurs.	**Prochaines Étapes** La priorité à court terme est de sécuriser les sites d'Analamahintsy et d'Ambohimanambola, de finaliser l'inventaire physique grâce aux futurs financements de la Banque Mondiale, et de doter les agents de la JIRAMA d'EPI adéquats. Isolation des transformateurs à PCB dans des nouveaux sites sécurisé et loin des lieux d'habitation

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUES, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

PROJET DIGITAL AND ENERGY CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

UNITE DE COORDINATION DE PROJET

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY 04 JUIN 2026

TOERANA FOKONTANY AMBOHIPENO - AMBOHIMANAMBOLA

CONSULTATION PUBLIQUE PCB

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanelan'n y 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANANA VE: ENY/TSIA	SONIA
1	RANDRIAMBOLOLONA Evariste	lahy	Pdt Fkt	Fokonolona	Ambohipeno	65	Tsia	[signature]
2	ANDRIAMBOLATALIINA Jimmy P.	lahy	comity ao @ Fkt	Fokonolona.	Ambohipeno	48	Tsia	[signature]
3	RAHANTANIRIANA I. Florentine	vavy	Infirmière	Fahasalamana	Ambohimanambola	42	Tsia	[signature]
4	RAZAFINDRAKOTO Jean. patrick.	lahy	Q M.	Fokonolona.	Ambohipeno	49.	Tsia.	[signature]
5	Ratsimanchesy Christian	lahy	comity ao @ Fkt	Fokonolona	Ambohipeno	48	tsia	[signature]
6	Ramanampamonjy Hery José	Lahy	Q H S E	Fokonolona	Ambohimanambola	55	Tsia	[signature]
7	RAKOTOVAO Maheja	lahy	CFPA	Fokonolona	Ambohimanambola	48	Tsia	[signature]

1

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUES, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

PROJET DIGITAL AND ENERGY CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

UNITE DE COORDINATION DE PROJET

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY 04 JUIN 2026

TOERANA FOKONTANY AMBOHIPENO AMBOHIMANAMBOLA

CONSULTATION PUBLIQUE PCB

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanelan'n y 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANANA VE: ENY/TSIA	SONIA
1	RAHERI MALALA M. Sandy	LAHY	MPIASA BIRAO	MPONINA	AMBOHIMANAMBOLA	30-60	TSIA	[signature]
2	RAKOTGARIVELI Fetra	LAHY	Mpiasa Birao	Mponina	Ambohimanambola	30-60	TSIA	[signature]
3	MAMITIANA Jean François O.	LAHY	Technicien.	Mponina.	Ambohimanambola	30-60.	TSIA.	[signature]
4	RANDRIANANAMBOLA Mamimiaina.	Lahy	technicien.	Mponina.	Ambohimanambola	30-60	TSIA.	[signature]
5	RALALAMANANA Tahinanana	Lahy.	Mpiasa Birao	Mponina.	Ambohimanambola	30-60	TSIA	[signature]
6	Jean Nobrino	Lahy	SECURTY	MPonina	Ambohimanambola	32 60	TSIA	[signature]
7								

1

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUES, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

PROJET DIGITAL AND ENERGY CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

UNITE DE COORDINATION DE PROJET

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY 05-JUIN 2026

TOERANA ANTANETIBE ANALAMAHITSY

CONSULTATION PUBLIQUE PCB

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanelan'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANANA VE: ENY/TSIA	SONIA
1	RANIVOARISON Reno.	LAHY	ELECTRICIEN	JIRAMA	Analamahitsy	45	TSIA	[signature]
2	TANTELINIAINA Voahirantsoa	vavy	Komity Paritra	Fokondona	Antanetibe Ilafy	60	Tsia	[signature]
3	ANDRIAMINAHY BISAHOA	LAHY	Ray amandreny Paul	Posondona	Antanetibe Ilafy	+60	Tsia	[signature]
4	ANDRIAMIHAJANA Martial	LAHY	ELECTRICIEN	JIRAMA	Antanetibe	45	TSIA	[signature]
5	RAJAONAH Rolland	LAHY	ELECTRICIEN	JIRAMA	Antanetibe Analamahitsy	52	Tsia	[signature]
6	RAMDRIAMARISOA Hery Sergino	LAHY	ELECTRICIEN	JIRAMA	Antanetibe Analamahitsy	34	TSIA	[signature]
7	RAMADAMANANA Tovoson	LAHY	ELECTRICIEN	JIRAMA	Antanetibe	45	TSIA	[signature]
	RAMANAMPAMONJY Hery Joe	LAHY	TECHNICIEN	— " —	Analamahitsy	55	TSIA	[signature]

1

Public

PV DE CONSULTATION PUBLIQUE FONDS ADITIONELS DECIM

OBJET DE LA REUNION : Consultation publique Enrolement biometrique- Inter connexion- Lutte contre le cyber criminalité

PARTIES PRENANTES REPRESENTEES

- EQUIPE ENVIRONNEMENTALE ET TECHNIQUE DE LA MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION
- EQUIPE DU CNECI : Centre Nationale de l'Etat Civil et de l'Identité

Lieu : Antananarivo : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Contexte : Initiative Ministerielle en collaboration avec la Banque Mondiale – Programme "enrolement biometrique-inter connexion-cyber criminalité »

3. Durée: Deux heures

5. Nombre de facilitateurs: 2

6. Liste des participants : CF Fiche de présence

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
Analamanga MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION CNECI Thématique : enrolement biometrique-inter connexion et lutte contre le cyber criminalité	MID : 16 femmes CNECI : une femme Service technique de la Ministères de de l'intérieur et de la décentralisation qui travail sur l'enrolement biometrique Equipe technique anticorruption qui traite les plaintes Equipe environnementale du MID	Gouvernance, Intégration et Implication Institutionnelle Historique d'exclusion institutionnelle : Le MID n'a pas été intégré dans le projet PRODIGY. Une forte préoccupation persiste quant à la reconduction de cette marginalisation dans le projet DECIM. Sous-représentation du MID et du CNECI : Manque d'implication stratégique et opérationnelle du MID et du CNECI dans le pilotage global du projet. Déficit d'ancrage territorial du MID : Le MID demeure méconnu par les bénéficiaires sur le terrain, affaiblissant l'image de l'État dans le déploiement de la CIN biométrique. Rupture de communication post-atelier : Réalisation d'ateliers de travail sans suivi ni communication descendante/remontante ultérieure. Incertitude sur le design opérationnel : Interrogations sur la continuité des anciens mécanismes ou la mise en place d'un nouveau schéma d'exécution. Gestion RH, Recrutement et Décentralisation Opacité et contestations des recrutements passés : Vague de recrutements sur le dernier lancement 2emme vague ayant généré des plaintes au niveau de certains districts.	Ancrage formel du MID et du CNECI dans le projet DECIM : Institutionnaliser immédiatement la collaboration tripartie par une convention de partenariat claire. Clarification de la division du travail : DECIM : Gestion financière, paiements et appui technique global, coordination technique CNECI : Suivi et exécution technique opérationnelle. MID : Supervision politique, suivi institutionnel et tutelle administrative. Identité visuelle et visibilité institutionnelle : Systématiser l'apposition du logo du MID sur les supports de communication, formulaires et sites d'enrôlement. Planification conjointe : Organiser une réunion d'arbitrage pour concevoir et valider le planning opérationnel et le design opérationnel global. Décentralisation au niveau District : Confier le recrutement et la gestion de proximité des Opérateurs de Saisie / Kits (OPK) et des agents d'enrôlement aux niveau local.

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
		Gestion des désistements et litiges : Absence de procédures formalisées pour encadrer le remplacement des agents démissionnaires et prévenir les réclamations. Gestion Financière, Passation de Marchés et Impayés Arriérés de paiement élevés : Griefs majeurs des OPK et des agents d'enrôlement concernant des impayés prolongés. Prestataires non réglés : Existence de prestations réalisées mais non payées Lourdeur du circuit de transmission : Processus d'acheminement des pièces justificatives (PJ) du MID/CNECI vers DECIM jugé trop lent et bureaucratique. Flou financier sur l'adjudication : Absence de ligne budgétaire ou de mécanisme clair identifié pour le paiement des agents adjudicateurs. Gestion des Griefs et Lutte Contre la Corruption Judiciarisation directe et tardive : Remontée directe de plaintes au niveau MID, faute de mécanismes locaux de conciliation fonctionnels. Opérationnalité incomplète des comités de gestion des plaintes (CGP) : Manque de visibilité et d'officialisation des structures de recours au niveau déconcentré.	Encadrement de la nouvelle procédure de recrutement local : Basculer vers un recrutement local incluant une réserve systématique d'une réserve par commune pour pallier les désistements. Exiger une lettre de désistement formelle pour tout départ. Prévention des plaintes RH : Imposer l'envoi systématique par les Districts de rapports d'évaluation de recrutement accompagnés des pièces justificatives (PJ). Vérification de la 2e vague : Conduire des missions de recoupement ciblées dans les districts enregistrant des plaintes sur la 2e vague de recrutement. Apurement prioritaire des arriérés : Traiter en urgence les impayés des OPK et agents pour apaiser le climat social. Missions conjointes de recoupement : Déployer des équipes mixtes (MID/CNECI/DECIM) sur le terrain pour auditer et valider les prestations non payées avant déblocage des fonds. Simplification du circuit des PJ : Formaliser un nouveau manuel de procédures de paiement accéléré pour la

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
		Numérisation de l'État Civil, Enrôlement et Matériel Hétérogénéité des registres d'état civil : Disparité des formats et des entêtes de registres, rendant la numérisation incohérente et limitant l'interrogation centralisée. Défaillances du matériel d'enrôlement : Matériel dégradé sur le terrain (stylets abîmés, lecteurs d'empreintes défaillants) altérant la qualité de la capture biométrique. Traitement des Données, Adjudication, Impression et Distribution Incapacité d'interrogation centralisée : En raison de la non-uniformité des registres numérisés, le système ne peut pas être interrogeable par une requête nationale unique. Pressions sociales sur la délivrance : Impatience et forte demande de la population concernant le calendrier d'impression et de distribution effective des cartes nationales d'identité biométriques (CINB). Risques de fraude et d'anomalies : Présence de cas suspicieux, de fausses cartes et de risques de doublons lors de la constitution de la base de données.	transmission et la validation des PJ entre le MID/CNECI et DECIM. Prise en charge financière des adjudicateurs : Intégrer explicitement la rémunération des agents adjudicateurs dans le budget opérationnel de DECIM. Institutionnalisation des CGP dans les Arrondissements : Émettre une note/lettre officielle du MID à destination des Districts pour formaliser la mise en place des CGP. Exiger la transmission des procès-verbaux (PV) de mise en place des CGP pour chaque centre d'enrôlement. État des lieux des CGP : Réaliser un inventaire complet de l'opérationnalité des CGP existants afin d'assurer un traitement de proximité des réclamations avant toute escalade judiciaire. Standardisation nationale de l'état civil : Harmoniser en urgence le format des registres et les entêtes de tableaux sur l'ensemble du territoire national. Maintenance et renouvellement des kits : Remplacer le matériel défectueux (stylets, capteurs) et mettre en place une équipe d'assistance technique de proximité pour préserver la qualité de la donnée biométrique.

Public

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
			Accélération de l'interopérabilité : Harmoniser les bases numérisées pour permettre la recherche inter-registres par requête unique au niveau national. Chaîne de traitement et d'appurement (ADIS) : Standardiser la chaîne opérationnelle : Constitution des données Appurement Adjudication automatique/manuelle (moteur ADIS pour dédoublonnage) Investigations sur cas suspicieux/ Validation / Impression. Investigations sur listes à risques : Mener des enquêtes administratives ciblées sur les anomalies et cartes suspectes identifiées lors de l'adjudication avant d'autoriser l'impression. Communication sur le calendrier de distribution : Élaborer un plan de communication d'urgence informant le public des étapes de validation, des délais réels d'impression et des points de distribution des CIN biométriques.

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY

TOERANA

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
1	RANDRIANALIGOA Harimanana Domaina	V	DCE	MID	Antananarivo	30-60	Tsia	[signature]
2	RAJOELISON Lovaniaina Elisa	V	SCRPP	CMECI	Antananarivo	30-60	Tsia	[signature]
3	RAKOTOARIMANANA Fanitianantoavina	V	S/c détection et analyse des risque de corrupt	DCAC / MID	Antananarivo	30-60	Tsia	[signature]
4	RANDRIANARISOA Nampana Hatina	V	Chef de service Education et Prévention	DCAC / MID	Antananarivo	30-60	Tsia	[signature]
5	HAHOLY RATSIMBAZAFY JAVILISY MARINAH	V	Chef d'Étude de projet	DCAC / MID	Antananarivo	30.60	Tsia	[signature]
6	RANDRIANATOANDRO Harimialy	V	Service des Ressources Humaine	DRH / MID	Antananarivo	30-60	Tsia	[signature]
7	SASY N. Suzueline	V	Directeur de la Communication	MID	Antananarivo	30-60	Tsia	[signature]

1

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
8	RAZAFINSATO Volasoa	V	Secrétaire	DIE/MID	Antananarivo	30-60	Tsia	
9	MANANJARA Soahirina Angelette	V	—11—	DIE/MID	Antananarivo	30-60	Tsia	
10	KEMBA SANDMO Larisse	V	Secretaire	DIE/MID	Antananarivo	30-60	Tsia	
11	TSIAVIMBY Marie Lydie	V	secrétaire	DIE/MID	—11—	30-60	Tsia	
12	HARIRISOA Mamonjy Alvine	V	—11—	—11—	—11—	—11—	—11—	
13	REHEVERA Jeanne Diaela	—11—	—11—	—11—	—11—	—11—	—11—	
14	MILIARISOA Dimamalala	V	—11—	—11—	—11—	—11—	—11—	
15	NOURADINE	L	—11—	DIE/MID	—11—	—11—	Tsia	

2

Public

PV DE CONSULTATION PUBLIQUE FONDS ADITIONELS DECIM

OBJET DE LA REUNION : Consultation publique Nouvelle energie de DECIM

PARTIES PRENANTES REPRESENTEES

- EQUIPE TECHNIQUE DE LA JIRAMA -PLANIFICATION-DDE
- EQUIPE ENVIRONEMENTALE DE LA JIRAMA

Lieu : Antananarivo : JIRAMA Soanierana

Contexte : Initiative Ministerielle en collaboration avec la Banque Mondiale – Programme "Nouvelle energie DECIM

4. Durée: Deux heures

6. Nombre de facilitateurs: 1

7. Liste des participants : CF Fiche de présence

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
Analamanga JIRAMA EQUIPE CENTRALE Thématique : nouvelle energie de DECIM	JIRAMA : 09 dont 3 femmes et 06 hommes Personnels composés d'équipe technique et environnementale Service technique et équipe environnementale de la JIRAMA	Qualité des Matériaux, Normes Techniques et Contrôle Qualité Défaillance de qualité du matériel importé : Présence récurrente de ferrures soudées mal galvanisées (peintes en blanc au lieu d'être traitées) et d'isolateurs de mauvaise qualité, compromettant la durabilité et la sécurité des lignes (MT, BT, HTB). Inadéquation aux contraintes environnementales : Isolateurs inadaptés aux fortes zones de pollution et ferrures/ancrages hors normes (ex. alignements longs hors normes, armements inadéquats). Réceptions bâclées ou "forcées" : Réceptions de chantier ou d'équipements effectuées à la hâte, voire sous pression, malgré des non-conformités visibles (ancrages, ferrures, nombre d'isolateurs en surplus). Contrôles FAT (Factory Acceptance Test) inefficaces : Absence de techniciens spécialistes qualifiés lors des tests d'acceptation en usine pour le matériel importé. Passation des Marchés, Sélection et Évaluation des Prestataires Attribution au "moins-disant" au détriment de la qualité : Choix quasi-systématique d'entreprises (notamment chinoises, à l'exemple du projet LEAD) proposant des prix	Révision rigoureuse des Spécifications Techniques et du DAO : Imposer des critères stricts de galvanisation à chaud conformément aux normes internationales, avec tests de galvanisation obligatoires. Généraliser l'usage d'isolateurs composites dans les zones à fort taux de pollution. Bannir les ferrures soudées de faible qualité au profit de produits certifiés. Habilitation des techniciens pour les FAT et réceptions : Impliquer obligatoirement des techniciens spécialisés et formés de la JIRAMA lors des FAT à l'étranger et lors de la réception finale sur site. Interdire toute réception "forcée" ou hâtive tant que la conformité technique n'est pas établie à 100 %. Évolution des critères du DAO et sélection de la qualité : Appliquer le traitement strict des offres anormalement basses lors de l'évaluation des soumissions. Intégrer un critère d'éligibilité exigeant un test pratique préalable sur site pour tout prestataire candidat.

Public

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
		anormalement bas au détriment de la qualité technique et de la sécurité. Incompétence et sous-traitance non maîtrisée : Recours par les titulaires de marchés à des sous-traitants ou du personnel non qualifié après l'attribution du marché, causant des retards et des malfaçons. Absence d'élimination des fournisseurs défaillants : Impunité des prestataires ayant fourni du matériel défectueux ou exécuté des travaux non conformes par le passé. Rôle, Capacités et Valorisation de la JIRAMA Sous-utilisation des compétences internes : Existence d'un Bureau d'Études et d'équipes techniques qualifiées au sein de la JIRAMA non sollicités, alors que des marchés sont attribués à des prestataires externes incompétents. Vieillissement et besoin de renouvellement : Nécessité d'impliquer et de responsabiliser la jeune génération de techniciens pour assurer la relève. Manque de matériels et d'outillage d'exploitation : Absence d'équipements adéquats pour permettre aux agents JIRAMA d'effectuer le suivi et l'exploitation directe. Passer les tests d'habilitation JIRAMA pour les travaux en hauteur. Logistique, Transit et Délais d'Exécution	Privilégier la qualité de service et le coût global de possession plutôt que le seul critère du moins-disant. Disqualification des fournisseurs défaillants : Instaurer un mécanisme de *blacklistage* (exclusion) pour éliminer les fournisseurs et prestataires aux antécédents de mauvaise qualité. Encadrement strict de la sous-traitance : Auditer et valider préalablement les compétences des sous-traitants et du personnel d'exécution (tests techniques à l'embauche). Évaluer en continu les prestataires durant l'exécution du chantier. Mise en régie et attribution de lots à la JIRAMA : Confier directement l'exécution ou la maîtrise d'œuvre de certains lots de travaux aux équipes compétentes de la JIRAMA, en prévoyant une ligne budgétaire dédiée pour l'achat d'équipements et d'outillages. Réactivation du Bureau d'Études de la JIRAMA : Associer directement le Bureau d'Études interne dès la phase de conception, d'assistance technique et d'imprégnation des projets. Plan de formation et renouvellement des compétences :

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
		Blocages douaniers : Retards importants dans le dédouanement des équipements importés du projet, impactant directement les jalons d'exécution et le calendrier global. Gestion des risques E&S, Foncier et Griefs Servitudes de passage et sécurité des tiers : Risques de sécurité liés aux constructions non réglementaires sous ou à proximité immédiate des lignes (MT, BT, HTB). Non-respect du PGES-E par les prestataires : Insuffisance de suivi des normes environnementales, sociales et de sécurité (EPI, sécurité au travail) par certains prestataires de travaux. Litiges fonciers et procédures d'acquisition : Tensions liées à l'implantation des pylônes/poteaux et au paiement des indemnités foncières (*Land Memo*). Modèle d'Exploitation, Équité et Impact Social Injustice d'électrification rurale : Des villages et foyers sont traversés par les nouvelles lignes MT/BT sans bénéficier d'un accès direct à l'électricité, créant des frustrations sociales majeures.	Former les équipes aux normes d'utilisation des matériels et confier la vérification exclusivement aux agents formés. Valoriser et responsabiliser les jeunes techniciens dans la gestion et la vérification des projets. Négociation d'un couloir vert douanier : Formaliser une convention ou un accord spécifique avec l'Administration des Douanes pour appliquer le régime de la ligne verte aux matériels destinés aux projets d'État/JIRAMA afin d'accélérer la sortie d'usine et de port. Application stricte des distances de sécurité et servitudes : Lignes MT/BT (poteaux) : Emprise de 1,5 m à 3 m d'éloignement strict des constructions et habitations. Lignes HTB (pylônes) : Périmètre de protection minimal de 5 m autour de chaque pylône. Émettre des notes d'information claires sur les règles de voisinage sous les lignes. Sécurisation foncière et indemnisation : Privilégier les conventions de cession à l'amiable avec les propriétaires fonciers privés.

Public

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
			Assurer le paiement effectif et direct des compensations foncières (*Land Memo*) par le projet. Publier et diffuser largement les Déclarations d'Utilité Publique (DUP). Inclusion locale et gestion des litiges : Impliquer systématiquement les autorités locales et les Comités de Gestion des Plaintes (CGP) pour la résolution amiable des différends fonciers. Contrôle E&S et équipements de sécurité : Exiger le respect strict du PGES-E et le port des Équipements de Protection Individuelle (EPI) par tous les travailleurs sur chantier. Installation de transformateurs de piquage : Prendre en compte le potentiel d'exploitation des zones traversées en intégrant le placement de transformateurs dans les villages sur le tracé de la ligne pour garantir leur raccordement effectif. Optimisation des tracés : Éviter autant que possible le survol inutile des maisons de particuliers et maximiser l'impact socio-économique du tracé sur les localités traversées.

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY

TOERANA

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	RAMANANDRAIBE David	L	Chef de Departement Planificat°	JIRAMA PLANIFICATION	Soanierana	30-60	Tsia.	[signature]
	RAKOTOMAHANDRY Emmanuel	L	Service Planification	JIRAMA PLANIFICATION	SOANERANA	30-60	TSIA	[signature]
	ANDRIANAIVO.S Ezaka Eric	L	Responsable Environnement	JIRAMA QHSE	SOANIERANA	30-60	TSIA	[signature]
	RAJERIARISOA Andriaina.	L	Responsable Chiffrage MT BT	JIRAMA ETUDE	SOANIERANA.	30-60.	TSIA	[signature]
	RAVOLOLOMAHAMA Adrienne	V	Chef de Departement Qualite	JIRAMA QHSE	Soanierana	30-60	TSIA	[signature]
	RAVAOARIMALALATIANA Mirka Vatosoa	V	Controle Standardisat°	D.DE JIRAMA	Soanierana	30-60	TSIA	[signature]
	HANITRINIAINA Nadia Rosa	V	Responsable Evaluation des Risques	QHSE JIRAMA	Soanierana	30-60	Tsia	[signature]

1

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	RAVELOSON Hermann	L	Departement Hygiene Securité	JIRAMA QHSE	Soanierana	30-60	TSIA	[signature]
	RANDRIANANANTENA C. Franck	L	Planification	JIRAMA	Soanierana	30-60	TSIA	[signature]

Public

PV DE CONSULTATION PUBLIQUE FONDS ADITIONELS DECIM

OBJET DE LA REUNION : Consultation publique Nouvelle energie de DECIM

PARTIES PRENANTES REPRESENTEES

- AUTORITES LOCALES
- COMMUNAUTES LOCALES PAPS -BENEFICIAIRE-NON BENEFICIAIRE DU PROJET ENERGIE JIRAMA -PROJET LEAD

Lieu : VAKINAKARATRA ANTSIRABE- COMMUNE AMBANO

Contexte : Initiative Ministerielle en collaboration avec la Banque Mondiale – Programme "Nouvelle energie DECIM

5. Durée: Deux heures

7. Nombre de facilitateurs: 1

8. Liste des participants : CF Fiche de présence

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
Région Vakinankaratra AUTORITES LOCALES COMMUNAUTES LOCALES : BENEFICAIRES-PAPS Thématique : Nouvelle Energie de DECIM	Population et autorités locaux au nombre de 16 personnes dont 05 femmes et 11 hommes Habitants autour des sites d'emplacement des nouvelles lignes du projet LEAD Paysans locaux utilisant de l'énergie dans la commune d'Ambano	Absence d'accès effectif à l'électricité malgré la présence d'infrastructures : Les ménages constatent que les poteaux et lignes électriques traversent leurs villages sans qu'aucun raccordement effectif ne soit réalisé pour les populations locales (dernières installations datant de 2024, poteaux non opérationnels). Seules les anciennes installations fonctionnent. Manque de suite aux demandes de branchement : Les habitants ont formulé des demandes de compteurs auprès des services concernés, mais celles-ci sont restées sans réponse ni suivi. Incertitude quant aux ressources financières du projet : Interrogation explicite de la population sur l'épuisement éventuel du budget du projet, expliquant selon eux le blocage des travaux de raccordement. Sentiment d'exclusion et de marginalisation rurale : Perception d'une centralisation des projets énergétiques au profit de la capitale (Antananarivo) au détriment des zones rurales traversées par le projet.	A. Raccordement et inclusion locale (Volet Technique & Accès) Intégration prioritaire des villages traversés : Étudier en priorité le raccordement effectif des ménages situés le long du trace des nouvelles lignes et poteaux déjà implantés. Déploiement de solutions solaires complémentaires : Mettre en place des mini-réseaux ou centrales solaires locales pour faciliter un accès rapide et décentralisé à l'énergie dans les zones isolées ou non encore connectées. Diversification des sources de production : Explorer et solliciter d'autres sources d'approvisionnement énergétique locales à proximité (ex. centrale hydroélectrique de Sahanivotry).

Public

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY 07-10-26

TOERANA . AMBOLO

FAKAN-KEVITRA MOMBA NY ANGOVO SY HERINARATRA

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
1	RAKOTO Armand	L	Mpamboly	Vahoaka	Anivorano	60	Tsia	Armand
2	RAFOLOJANAHARY Jean Heritiana Joshua	L	Mpianatra	Vahoaka	Antanety Sud	-30	Tsia	[signature]
3	RANDRIANANDRASANA Richard	L	Mpamboly	Vahoaka	Atsimondrano	30-60	Tsia	[signature]
4	RAKOTONDRIANA Jean De Bruno	L	Mpamboly	Vahoaka	Antanety Sud	30-60	Tsia	[signature]
5	RAHELIARISOA	V	Mpamboly	Vahoaka	Ambano	+60	Tsia	Raheliarisoa
6	RANAIVOMANANA Grégoire	L	Mpamboly	Vahoaka	Ambano	+60	Tsia	[signature]
7	RAFALALAHY Jean Edmond	L	Mpamboly	Vahoaka	Ambano	30-60	Tsia	[signature]

1

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
8	RAJAOFERISON Mananjatovo	L	Mpamboly	Vahoaka	Ambano	+60	Tsia	Ramanajatovo
9	RANAIVOMANANTSOA	L	Mpamboly	Vahoaka	fierenena	+60	Tsia	+
10	Razafiarisoa Odette	V	Mpamboly	Vahoaka	Antsahamamy	+60	Tsia	[illegible]
11	Andrianaivo Rolland olivier	L	Mpianatra	Vahoaka	Atatiharana	-30	Tsia	[illegible]
12	Hajaniriana Valisoa Romuald	L	Mpianatra	Vahoaka	Mahazina Nord	-30	Tsia	[illegible]
13	RASOARILALAO VOAHANGINIRINA	V	MAMBOLY	VAHOAKA.	AMBOHIMENA SUD	30-60	TSIA.	VOAHANGY
14	RASOARIMALALA Aimee	V	mpamboly:	Vahoaka:	Alanolikely	57-60	TSIA	[illegible]
15	RABEVAHOAKA Marcel	L	Mpamboly	Vahoaka	fierenantsoa	+60	TSIA	[illegible]
16	RAVOLOLONIRINA Mariette	V	Mpamboly	Vahoaka	Niarikofeno	30-60	TSIA	Mariette

2

Public

PV DE CONSULTATION PUBLIQUE FONDS ADITIONELS DECIM

OBJET DE LA REUNION : Consultation publique Enrolement biometrique- Inter connexion- Lutte contre le cyber criminalité

PARTIES PRENANTES REPRESENTEES

- AUTORITES LOCALES
- AGENT D'ENROLEMENT ET OPK

Lieu : VAKINANKARATRA ANTSIRABE II -COMMUNE AMBANO

DISTRICT FARATSIHO-COMMUNE ANTSAMPANIMAHAZO

Contexte : Initiative Ministerielle en collaboration avec la Banque Mondiale – Programme "enrolement biometrique-inter connexion-cyber criminalité »

6. Durée: Deux heures

8. Nombre de facilitateurs: 3

9. Liste des participants : CF Fiche de présence

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
Région Vakinankaratra AUTORITES LOCALES AGENT D'ENROLEMENT Thématique : Enrolement biometrique-Lutte contre le cyber criminalité et inter connexion	Autorités locales Agents d'enrolement : Au nombre de 30 personnes dont 16hommes et 14 femmes pour la commune de Faratsiho Agents enrolement au nombre de 14 personnes dont 9 hommes et 5 femmes pour la commune d'Ambano Autorités locales : Chef District-Maire -Deleguées aux communes -chef Fokontany Agent d'enrolement au sein des Fokontany de la Commune Antsampanimahazo Faratsiho et de la commune d'Ambano	A. Communication, sensibilisation et perception sociale Déficit de communication institutionnelle : Objectifs de l'enrôlement biométrique mal expliqués, générant une perception floue du projet au sein de la population. Absence d'information sur le calendrier : Manque de visibilité et de communication sur la reprise effective des opérations d'enrôlement. Pratiques abusives et prélevés financiers : Signalement de perceptions indues B. Prise en charge financière, contrats et indemnités Retards et arriérés de paiement : Non-paiement des prestations de la 1ère vague pour plusieurs agents, présidents de Fokontany, agents d'imprégnation, délégués et agents de sécurité. Manque de transparence contractuelle : Absence de contrats formels signés pour certains agents (imprégnation, techniciens IT), montants des indemnités flous ou jugés insuffisants par rapport au volume de travail. Contraintes liées au mode de paiement : Les transferts par paiement mobile (mobile money) posent problème ; demande explicite de privilégier les paiements en espèces basés sur des états d'émargement physiques. Absence de mécanismes de doléances : Les Comités de Gestion des Plaintes (CGP) ne sont pas encore mis en place ni opérationnels. C. Logistique, équipement et contraintes techniques Baisse de performance des équipements : Bogues répétés des machines et ralentissement du rythme d'enrôlement (passage de 60 personnes/jour/kit à seulement 30 personnes/jour/kit).	A. Stratégie de communication et transparence (Volet Social) Campagne de sensibilisation locale : Impliquer directement les Délégués communaux et les Chefs de Fokontany pour expliquer l'objectif de l'enrôlement, diffuser le calendrier de reprise et rappeler la gratuité absolue du service afin de stopper les abus financiers. Opérationnalisation des CGP : Mettre en place et rendre opérationnels sans délai les Comités de Gestion des Plaintes (CGP) pour recueillir et traiter les abus et réclamations locales. B. Gestion des ressources humaines et régularisation financière Formalisation contractuelle : Établir et faire signer des contrats de travail clairs définissant explicitement les Termes de Référence (TDR) et la grille d'indemnisation pour chaque catégorie d'intervenant (agents d'imprégnation, techniciens IT, OPK, sécurité). Apurement des arriérés et calendrier de paiement : Procéder à la régularisation en espèces (sur la base d'états d'émargement physiques validés) planifier des paiements réguliers et périodiques. Revalorisation et indemnités de déplacement : Ajuster les indemnités de déplacement (notamment pour les unités ultra-mobiles destinées aux personnes vulnérables/handicapées) et accorder un budget carburant/déplacement dédié. C. Soutien technique, logistique et connectivité Mise à niveau du matériel IT et connectivité :

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
	Forces locaux (gendarmerie) Agent au sein de la Ministère de l'éducation	Connectivité et alimentation électrique défaillantes : Absence de connexion internet dédiée obligeant les Opérateurs de Saisie (OPK) à utiliser le partage de connexion de leurs téléphones personnels ; problèmes de rechargement des kits dans les zones non électrifiées ou lors des journées sans soleil. Support IT et consommables insuffisants : Manque de matériel pour les techniciens informatiques, dotation insuffisante en fournitures (stylos, registres, gel, formulaires Type A) et puces réseau non uniformisées (Prodigy vs DECIM). Déplacements et sécurité des kits : Frayage de route insuffisant pour couvrir les zones enclavées, manque de budget dédié aux kits « Ultra mobiles » (pour les personnes en situation de handicap) et questions d'abris et de sécurité du matériel lors des descentes sur le terrain. Processus organisationnels et RH Critères de validation de présence litigieux : La validation des journées de travail basée sur la synchronisation des données handicape les agents dans les zones sans réseau (demande de validation basée sur les fiches de présence physiques). Démission et manque de personnel : Besoins de recrutement local en cas de démission pour garantir au moins un agent par commune. Besoins en formation et renforcement de capacités : Préparation logistique insuffisante avant les formations, besoin de vulgarisation sur les étapes ultérieures (adjudication).	○ Fournir un forfait data/crédit direct et géré par les agents avec uniformisation des puces réseau sous étiquette projet (migration vers puces DECIM). ○ Doter les techniciens informatiques d'équipements de maintenance suffisants. Autonomie énergétique des kits : Équiper les équipes de terrain de solutions d'énergie de secours (panneaux solaires adaptés, batteries de secours/powerbanks) pour maintenir l'enrôlement dans les zones non électrifiées ou par mauvais temps. Apport logistique et consommables : ○ Réapprovisionner massivement les formulaires (notamment le Formulaire A) et les registres d'enrôlement. ○ Doter les équipes en kits logistiques d'accueil (abris/tentes, fournitures de bureau, gel hydroalcoolique). Flexibilité des opérations : Adapter la méthodologie de validation de la présence des OPK sur la base des fiches d'émargement physiques remontées plutôt que sur la seule synchronisation des données. ○ Moduler les horaires d'intervention sur le terrain selon les contraintes saisonnières (saison des pluies).

FICHE DE PRESENCE COMMUNE AMBANO :

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY 07 OCTOBRE 2026

TOERANA AMBANO

TETIKASA ENROLEMENT BIOMETRIQUE

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
1	VALIMBAVAKA Heriniaina Saturnin	Lahy	OPK	Agent enrôleur.	Ambano	-30	Tsia	[signature]
2	RANDRIAMANANTSOA Hosana Hasiniaina	Lahy	OPK	Agent enrôleur	Ambano	+ 30-60	Tsia	[signature]
3	RAKOTONDRAPARANY Emile	Lahy	Securité	Agent enroleur	Ambano	30-60	Tsia	[signature]
4	TELOLAH [illegible]	L	Securité	Agent enroleur	Ambano	30-60	Tsia	[signature]
5	RAFANOMEZANTSOA Naina Omega	Lahy	OPK	Agent enrôleur	Ambano	-30	Tsia	[signature]
6	FANOME ZANI RINA Henitsoa Marie Jacinta	Vavy	OPK	agent enrôleur	Ambano	-30	Tsia	[signature]

1

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
7	RATINAVOLOLONA Nambinina	Vavy	Agent d' impregnation	Agent(d'impregnation) enrôleur	Ambano	- 30	Tsia	Nam
8	RASOANANTENAINA Marie Claudia	Vavy	Agent d' impregnation	Agent enrôleur	Ambano	- 30	Tsia	[illegible]
9	RAFANOMEZANTSOA Felicité	Vavy	Agent d' impregnation	Agent enrôleur	Ambano	30-60	Tsia	Rfa
10	DOMOINA AFAKA Charlotte Leonie	Vavy	Agent d' impregnation	Agent enrôleur	Ambano	30-60	Tsia	[illegible]
11	RAMARSON David	Lahy	Maire	Commune	Ambano	30-60	Tsia	[illegible]
12	HAJANIRINA Patrick Michel	Lahy	CAA	Arrondissement	Ambano	30-60	Tsia	[illegible]
13	RAKOTOMALALA Josepa	Lahy	Chef Fkt Ambano	Ambano	Ambolitsangano	+ 60	Tsia	[illegible]
14	RAKOTOMAISOA Sm Louis	Lahy	Adjt Ambano	Ambano	Ambo Ri jeu VO ana	59	TSIA	[illegible]

2

Public

FICHE DE PRESENCE COMMUNE ANTSAMPANIMAHAZO

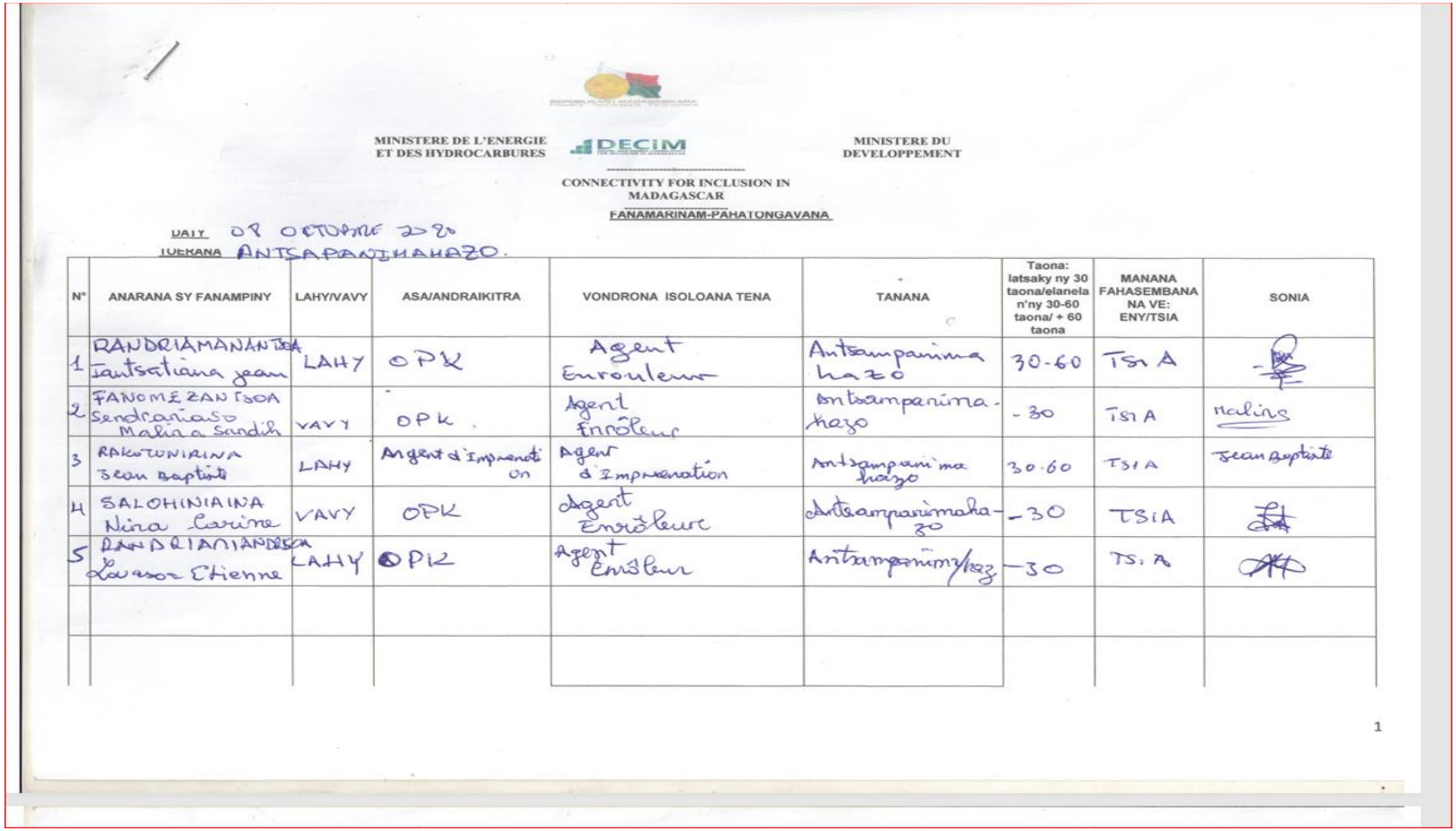

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES — DECIM — MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DAIY 09 OCTOBRE 2020

IVEHANA ANTSAPANIMAHAZO.

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
1	RANDRIAMANANTSOA Jantsatiana jean	LAHY	OPK	Agent Enrouleur	Antsampanima hazo	30-60	TSI A	
2	FANOMEZANTSOA Sendrarivaso Malia a Sandih	VAVY	OPK	Agent Enrôleur	Antsampanima-hazo	- 30	TSI A	Malins
3	RAKOTONIRINA Jean Baptiste	LAHY	Agent d'Impremati on	Agent d'Impremation	Antsampani'ma hazo	30-60	TSI A	Jean Baptiste
4	SALOHINIAINA Nina Carine	VAVY	OPK	Agent Enrôleur	Antsampanimaha-zo	-30	TSIA	
5	RANDRIANIANDRASA Lavason Etienne	LAHY	OPK	Agent Enrôleur	Antsampanimahazo	-30	TSI A	

1

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY 08 OCTOBRE 2026

TOERANA ANTSARANIRAHAZO FARATSIHO FAKAN-KEVITRA NORBA NY PETSKARA DEGY

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	RATIARIVO Jean Noël	L	T.C	Commune	Ambondrona	30-60	TSIA	[signature]
	RASALONOMENJANA HARY Rosiane Anna Louisette Estelle	V	Agent d'Impregnation	biometrique	Antsira Nord	30.60	TSIA	[signature]
	RAZANADRAGA Malatiana Elvy	V	Adjoint chef FKT	FKT Avaratabolahy	Antsira centre	30-60	TSIA	[signature]
	RANDRIANARISON Ligé Jean Marc	L	Agent d'escurité	Q.M	Antsahalava	30-60	TSIA	[signature]
	RATSARAEFATRA Roger	L	Agent d'imprenateur 1	biometrique	Mahatsinjoarivo	~~[illegible]~~ -30	TSIA	Roger
	RAHARIMANANGOA Jean Aimé Sylvestre	L	Agent de sécurité	biometrique	Ankenihenibe ouest	30-60	TSIA	[signature]
	Raharisoa elizabeth	V	tsatora	tsatora	atsahalava	30-60	Tsia	eliza

1

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY 08 OCTOBRE 2026

TOERANA ANTSAMPANIMAHAZO FARATSIHO FAKAN-KEVITRA MORBA NY TETIKASA DECIM

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	VOLOLOTIANA Bruno Albertine	V	Chef district	District	FARATSIHO	30 à 60	Tsia	[signature]
	ANDRIANOMENA Heritahina	L	Adj AGT District	Dist / Fho	Faratsiho	30 à 60	tsia	[signature]
	RASOANAMBININA Marie Angeline	V	AD Faratsiho	District	FARATSIHO	30 à 60	Tsia	[signature]
	RAHERIMANDIMBY Sobgnirina.	V	Maire Antsampanimahazo	Kaomina Antsampanimahazo.	Antsampani-mahazo.	30 à 60	Tsia.	[signature]
	FANOMEZANANTSOA Fabienne	V	CAA Antsampanimahazo	Arrondissement Antsampanimahazo	Antsampani-mahazo	-30 ans	Tsia	[signature]
	RASOAMIARISOA Mihanihomanana Joelphine	V	Adjointe au Maire	Kaomina Antsampanimahazo	Antsampanimahazo	-30 ans	Tsia	[signature]
	HONITSOA MAMINA NDRIANINA Rondromirana	V	Laxton	Laxton	FARATSIHO	-30 ans	Tsia	[signature]
	HERINIRINA Tantely	L	Technicien Informatique enbio	District FARATSIHO	FARATSIHO	-30 ans	Tsia	[signature]

1

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	HERINANDRIANSA Laza Ferdinand	Lahy	CP Antsampanimahazo	Gendarme	Antsampanimahazo	30-60	Tsia	
	RANDRIAMAHAFALIHANANA Tendry	Lahy	Gendarme	Gendarmerie	Antsampanimahazo	-30	Tsia	
	RANDRIANARISOA Nizina Aimé	Lahy	Adjoint au Maire	Kaominina Antsampanimahazo	Antsampanimahazo	30-60	Tsia	
	RANDRIANANTENAINA Fanomezantsoa	Lahy	A.G.F	Kaominina Antsampanimahazo	Ambatofahifeseka	30-60	Tsia	
	RAHANITRINIAINA Veronique Eulalie	Vavy	A.G.F	Kaominina Antsampanimahazo	Antsampanimahazo	30-60	Tsia	
	MAHALINIRINA Sitrakiniana V	Vavy	Secretaire d' Etat civil	Kaominina Antsampanimahazo	Atsimondrano	30-60	Tsia	
	ANDRIANJAFY Andry Nirina Tojo A.	Lahy	Secretaire d' Etat civil	Kaominina Antsampanimahazo	Morafeno	30-60	Tsia	
	RANDRIANASOLO Jean Rodolphe	Lahy	Gardien Commune	Kaominina Antsampanimahazo	Antsampanimahazo	30-60	Tsia	
	ANDRIANJAFINANA Nomendrainiaina Ysitosoa Justine	Vavy	Secretaire affaire general	Kaominina Antsampanimahazo	Avaratrochotsahy	-30	Tsia	
	RANAIVOSINA Fahy Jean Juste	Lahy	Chef F-ET - Mandrandrano	Fokontany Mandrandrano	Ankerinkerinbe OUEST	30-60	Tsia	

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	RANDRIAM							
	RANDRIAMADORO	Lahy	Sefo FKT Kelitalina	Fokontany Kelitalina	Kelitalina	+60	Tsia	[signature]
	RAVELONARIVO	Lahy	[illegible]	Fokontany [illegible]	[illegible]	+60	Tsia	[signature]
	RAKOTONDRAIBE William Jeannot	Lahy	sefo FKT Eet Benoka	Fokotany Eet Benoka	Eet Benoka	-30-60	Tsia	[signature]
	RAZAKAMADY Joseph	Lahy	chef FKT Antrahalava	Fokotany Antrahalava	Antrahalava	60	Tsia	[signature]
	RAKOTONDRAMANANA Jean Baptiste	Lahy	chef de FKT Marafere	FKT Marafere	Marafere	~~Tsy~~ 60	Tsy	[signature]
	RAKOTONDRAIBE Jeannot Claude	Lahy	sefo FKT	Fokontany Ambatodidy	Ambatodidy	-60	Tsia	[signature]
	Rakotondraganany Raymond	Lahy	sefo FKT Tsaratanana L.	Tsaratanana Lovasoa	Tsaratanana	68	Tsia	[signature]
	HERINIRINA Tantely	L	Technicien Informatique enbio	District Faratsiho	FARATSIHO	-30	Tsia	[signature]
	RASATARIVELO Jean Fidèle	L	sefo fokontany Ambohimpianarantsoa	Fokontany Ambohimpianarantsoa	Ambalonombalaly	+60	Tsia	[signature]
	RAHERIVELO Zaka Sylvain	L	CHEF DE FKT Ambatolahifinaka	FKT Ambatolahifinaka	Ambatolahifinaka	60	Tsia	[signature]
	RASAMIHANANA Armand	L	Chef de FKT Atsimondrano	FKT Atsimondrano	Ambodivato	60	Tsia	[signature]
	VONJIHARISOA Emildanie	L	Chauffeur	District Faratsiho	Faratsiho	-30ans	Tsia	[signature]

2

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY 08 OCTOBRE 2026

TOERANA ANTSAMPANIMAHAZO FARATSIAO FAKANIKEVITRA MOMBA NY TETIKASA DELL

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	RAHARISOA Laingo Malala	Vavy	Agent d'Imprégnation	Enrôlement Biométrique	Antsampanimahazo	30-60 (39)	Tsia	[signature]
	Yeandous RANDRIAMAHAZO	LAHY	Agent d. QM. BEcrite	Beremitrique	Analandambo	45.60	Tsia	[signature]
	RANDIKOROLAHY Maharisoha Fidèle	Lahy	Argent. de QM cecirite	Beometrique	Anlodivato	30-60	Tsia	[signature]
	RANDRIATAHINA Jean Claude	Lahy	Argent. Imprégnation	Biometrique	Matsinjarivo	30-60	Tsia	Jean Claude
	Rabenjanima	L	mpamboly	Fikiolona	Tsarafara	30.60	Tsia	[signature]
	RANDRIANKAJA Modeto	L	argent de cecirite	Fokon'olona	Ambonierina	30-60	Tsia	[signature]
	RANDRIAMANTENASOA Tsirinia	L	Q.M	Fokonolona	ILAVOHO	30:60	Tsia	[signature]

1

Public

PV DE CONSULTATION PUBLIQUE FONDS ADITIONELS DECIM

OBJET DE LA REUNION : Consultation publique Enrolement biometrique- Inter connexion- Lutte contre le cyber criminalité

PARTIES PRENANTES REPRESENTEES

- POPULATIONS LOCALES
- ASSOCIATIONS LOCAUX : ASSOCIATION DE FEMMES- ASSOCIATION DE PERSONNES HANDICAPES (ANTSAMPANIMAHAZO)

Lieu : VAKINANKARATRA ANTSIRABE II -COMMUNE AMBANO

DISTRICT FARATSIHO-COMMUNE ANTSAMPANIMAHAZO

Contexte : Initiative Ministerielle en collaboration avec la Banque Mondiale – Programme "enrolement biometrique-inter connexion-cyber criminalité »

7. Durée: Deux heures

9. Nombre de facilitateurs: 3

10. Liste des participants : CF Fiche de présence

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
1. Déficit Majeur d'Information et Perceptions Erronées Connaissance floue du projet : La population et les autorités locales ne comprennent ni le but réel, ni les enjeux de l'enrôlement biométrique. Confusion institutionnelle : Risque important de confusion dans l'esprit du public entre l'enrôlement biométrique (ex. Registre Social Unique - RSU), la carte d'identité biométrique et l'enrôlement électoral (CENI). Manque de transparence sur le calendrier : Absence	Communautés locales Association Commune Ambano : Au nombre de 16 personnes dont 7 hommes et 9 femmes Commune Antsampanimahazo Faratsiho : Au nombre de 140 personnes dont 65 hommes et 75 femmes Autorités locales : Maire -Deleguées aux communes -chef Fokontany Communautés locaux et associations au sein des Fokontany de la Commune Ambato-Antsirabe II et de la		1. Renforcement de la Stratégie de Communication et Transparence Sensibilisation ciblée sur les objectifs : Clarifier de manière pédagogique la finalité de l'enrôlement (unicité de l'identifiant pour chaque personne) et expliciter les différences entre RSU, CIN biométrique et listes électorales CENI. Inclusion des acteurs-clés locaux : Impliquer directement et former les Délégués communaux et les Chefs de Fokontany afin qu'ils relaient les informations officielles auprès des villageois. Multiplication des supports d'information : Concevoir et distribuer des brochures d'information claires au niveau des districts et fokontany, accompagnées d'annonces sur la date de sortie et le processus de remise des cartes. Rassurance sur la protection des données : Communiquer sur les garanties légales et techniques encadrant la confidentialité des données personnelles. 2. Diversification des Techniques de Mobilisation Sociale Mobilisation communautaire et religieuse : S'appuyer sur les réseaux d'influence locaux (églises, associations

Public

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
d'information sur la reprise de l'enrôlement et sur les délais/modalités de délivrance des cartes biométriques. 2. Craintes, Méfiance et Vulnérabilité Réticences et enrôlement sous contrainte : Inquiétude de la population de devoir s'enrôler contre son gré ; sentiment d'intimidation face au « système » ou à des agents perçus comme vaniteux et corrompus. Risques sécuritaires et protection des données : Peur du trafic d'identité et interrogations sur le lieu de stockage, la	Commune Antsampanimahazo Faratsiho Agent au sein de la Ministère de l'éducation -chef d'église		communautaires, leaders d'opinion) pour restaurer la confiance et encourager l'adhésion volontaire. Campagnes de proximité de grande échelle : Multiplier les canaux de communication et diversifier les outils (radios locales, crieurs publics, réunions communautaires). 3. Mesures d'Amélioration Opérationnelle et d'Inclusion Lutte contre les abus et la corruption : Réaffirmer et diffuser largement la gratuité de l'opération, tout en instaurant des mécanismes de contrôle des agents d'enrôlement pour éradiquer les extorsions. Assouplissement des horaires et extension des délais : Donner plus de latitude aux populations en élargissant la période d'enrôlement et en adaptant les horaires de passage à leurs activités économiques. Stratégie spécifique pour les vulnérables et l'accessibilité : Déployer des équipes mobiles pour l'enrôlement à domicile des personnes âgées et à mobilité réduite, et rapprocher les centres des zones enclavées. Procédures de remplacement facilitées : Prévoir dès le départ un système simple, rapide et accessible pour le remplacement des cartes perdues ou détériorées.

Public

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
sécurité et l'utilisation de la base de données. Membres de la communauté marginalisés : Exclusion potentielle des personnes vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de handicap) faute d'aménagements spécifiques. 3. Dysfonctionnements Opérationnels, Coûts et Contraintes Spatiales/Temporelles Abus et corruption : Signalement de pratiques illicites (paiements exigés jusqu'à 30 000 Ariary pour se faire enrôler			Synergie institutionnelle (Plaidoyer) : Étudier l'interopérabilité des systèmes pour permettre, lorsque possible, une inscription automatique ou simplifiée sur les listes électorales pour les personnes enrôlées.

INSTITUTION	NOMBRE ET LIEU	Préoccupations/Risques et impacts environnementaux et sociaux	Aspirations et recommandations
dans certaines localités). Contraintes d'accès physique : Problèmes majeurs de déplacement pour rejoindre les centres d'enrôlement. Incompatibilité avec les moyens de subsistance : Périodes d'enrôlement jugées trop courtes et incompatibles avec les occupations quotidiennes des ménages (activités champêtres et informelles).			

FICHE DE PRESENCE COMMUE AMBANO

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY 07-10-26

TOERANA MANAMPISOA - AMBANO FAKAN-KEVITRA MORBANY ANIVOVO - TETIKASA EN ROLEMENT BIC

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
1	RAHAJAMIRIMA Lucienne.	V	MPivarotra	vahoaka	Ankatahaka	30-60	TSIA	[signature]
2	Rasoambola Baboly Nirina Chadel	V	pamboly	vahoaka.	Ambohimana sud	30-60	TSIA	Chantale
3	Rasoamahafaly Nadia	V	MPivarotra	Vahoaka	Ambano	-30	TSIA	[signature]
4	Radimisoa Armand	L	Pamboly	Vaoka.	Fierenatsoa	30-60	TSIA	[signature]
5	RAHARIMALALA Veronique	V	Pampoly	Vahoaka	Antanetikely	-30	TSIA	[signature]
6	RAVELOMIRIOLA Marie Joséphine	V	Mpanasa lamba	Vahoaka	Ankatahaka	30-60	TSIA.	[signature]
7	Rasoamaky Charles	V	Mpamboly	Vahoaka	Miadana	30-60	Tsia	[signature]

1

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
8	RAZAFIAFISAONA Justine	V	Mpamboly.	Vahoaka	Ambohimena Atsimo	+60	Tsia	Justine
9	RAVELOARISON Véronique	V	Mpamboly.	Vahoaka	Soandohizana	30-60	Tsia	Véronique
10	RASOAZANAJAO Delphine	V	Mpamboly	Vahoaka	Miadana	30-60	Tsia	Delphine
11	Razafimahatratra Marion	L	Mpamboly	Vahoaka	Ampunitaoana	30-60	Tsia	[illegible]
12	RAFANOMEZANTSOA Donatien	L	Mpianatra	Vahoaka	Miadana	-30-60	Tsia	[illegible]
13	Rokotoarisoa Philobert Rolland	L	Pamboly	Vahoaka	Miadana	30-60	Tsia	[illegible]
14	ANARIANJATOSOA Helijaona Johansa	L	Pastora FLM.	Fangonana.	Ambano.	30-60	Tsia.	[illegible]
15	RAFETIARISOA Raymond	L	CHEF ZAP Ambano	Fampianarana	Ambano	30-60	Tsia	[illegible]
16	RAMIANDRISOA Emmanuel	L	SG Commune	Commune	Ambano	+60	Tsia	[illegible]

2

Public

FICHE DE PRESENCE COMMUNE ANTSAMPANIMAHAZO

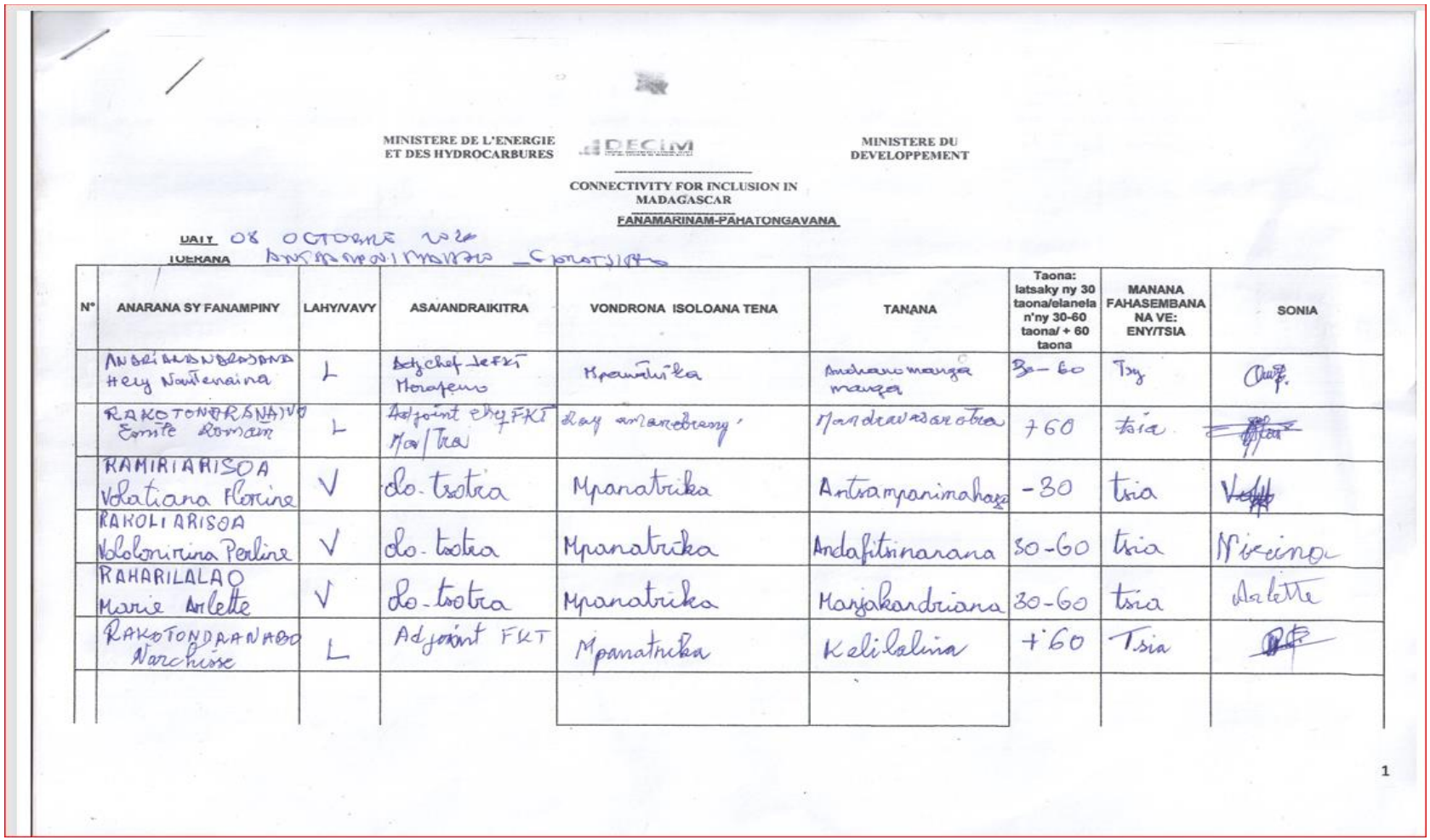

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY 08 OCTOBRE 2024

TOERANA ANTSAMPANIMAHAZO _ [illegible]

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	ANDRIANANDRASANA Hery Nantenaina	L	Adj chef de FKT Morafeno	Mpanatrika	Andrano manga manga	30-60	Tsy	[signature]
	RAKOTONDRANAIVO Emile Romain	L	Adjoint chef FKT Ma/Tra	Lay amandrany	Mandravasarotra	+60	tsia	[signature]
	RAMIRIARISOA Volatiana Florine	V	do. tsotra	Mpanatrika	Antsampanimahazo	-30	tsia	[signature]
	RAKOLIARISOA Vololonirina Perline	V	do. tsotra	Mpanatrika	Andafitsinarana	30-60	tsia	Nicina
	RAHARILALAO Marie Arlette	V	do. tsotra	Mpanatrika	Manjakandriana	30-60	tsia	Arlette
	RAKOTONDRANABO Narchisse	L	Adjoint FKT	Mpanatrika	Kelilalina	+60	Tsia	[signature]

1

Public

-30
30-60
+60

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	RAKOTONDRASOA	L	olo-tsotra	Apanatrika	Antsampanimahazo	+60	TSIA.	Rakotondrasoa
	MAHERISETRA Barry Zo Dinà	L	Apambolu	Fokonolona.	Atsimandrano	30-60	Tsia.	Zo
	RAFANOMEZANTSOA Donné	L	Adj-chef FKT	Fokonolona	Ambohitsampana	30-60	Tsia	[illegible]
	RAKOTONDRABARY E Variste	L	QM	Fokonolona	Est Bevoka	30-60	Tsia	[illegible]
	Rasafimalala Marie Agrippine	V	Pivandrina	Fikambanana	A/Zo	30-60	Tsia	[illegible]
	Randriamanantsoa Basile	L	Adjoint FKT	Fokontany	Vohitsoa Est Bevoka	30-60	Tsia	[illegible]
	RANDRIANARI MANANA Zizi Arsène	L	olo. tsotra	olo-tokana.	Antsira-Sud	30-60	ENY	[illegible]
	Lazo son felix	L	QM	Fokonolona	Ambenihenimbe	30-60	Tsia	[illegible]
	Randriamaro Jacques	L	Andromaso	Andromaso	Analandambo	30-60	Tsia	Jacques
	Randriamanantsoa Ramy Virina Celestin	L	Andrimaso	olon-tsotra	Tsaratanana	30-60	Tsia	Rand
	RAFENOMANANTSOA Rolland	L	olon-tsotra	olon-tsotra	Ambohintsampana	30-60	Tsia	Rafenomanantsoa

2

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	Razanamady	V	pamboly	fikambanana	Ambonerina	30.60	Tsia	Saholy
	RAZANAMANANA Martine	V	Mpiompy	FIKAMBANANA	Tsaratanana	30.60	Tsia.	Martine
	Raheliausou Myriame.	V	Mpiompy	Fikambanana	Ambonirena	30-60	Tsia	Myriame
	LANTOSOANIRINA Bakolilalao V.	V.	mpiompy	Fikambanana.	Antsampanimahaj	30.60	Tsia.	[illegible]
	RAVAORISOA Juliene	V	Mpiompy	olontsotra	Esaratanana	30.60	Esia	Juliena
	RAHARIAMAMPI DIJORY Sentoniaina	L	Mpamboly	olontsotra	Esaratanana	30.60	Tsia	Stoniny
	RAHARIMANANA Habimaina Hariette	V	Mpiompy	olontsotra	Antsimondrano	30.60	Tsia	HOBY
	Rannivomanana Tlocinga	L	Mpamboly	Filoany'ny Fikambanana	Ambohidava Moraguno	30-60	Tsia	[illegible]
	ANDRIAMANAMPISOA Severin Patrick	L	Mpampoly	Fokonolona	EST BEVOKA	30-60	TSIA	[illegible]
	RASOLONIAINA Livia christinah	V	Mpivarotra	Mpikambana.	Avaratrakolahy Ambony	30-60	Tsia	[illegible]
	ONJANIAINA MARIE Louisette	V	olo. tsotra	olo. Tsotra	Tsaratanana	30.60	Tsia	Onjaniaina

2

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY 08 OCTOBRE 2021

TOERANA ANTSAMPANIMAHAZO FARATSIA

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	RAFAHAVORY Sotru pamphille	LAHY	MPAMBOLY					
	RAFAHAVORY Sotru pamphille	LAHY	MPAMBOLY	Q M	MAMOLAHY	30+60	Tsia	[illegible]
	Riasaholinirina	VAVY odette	Mpamboly	Fokonolona,	A/ZO	30+60	Tsia	odette
	RAYONIARISOA Abeline sophia	VAVY.	mpamboly	Fokonolona	antsampanima-hazo	30-60	Tsia	abeline
	RAHARIMALALA Marie Charlotte	VAVY	Mpamboly	Fokonolona	Antsira Nord -	-30	Tsia	Charlotte
	HIANJASOA Ninah	VAVY	Mpamboly	Fokonolona	Antsira Nord	- 30	Tsia	Ninah
	RATIANAHARISOA Vacharginirina	VAVY	Mpamboly	Fokonolona	Antsira nord	30-60	Tsia	Tina
	Rasamimanana Benat	L.	PP.	Fokonolona.	Bemasoandro	72	Tsia.	[illegible]

1

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	RAMAROSAHINJA NAHARY V. Elodie	Vavy	Mpamboly	Fikambanana (MANDRESY)	Avaratra Lalahy	-30	Tsia	[illegible]
	RANUROSOA Lucie Bernadette	VAVY	Mpamboly	Fikambanana (MANDRESY)	A/30	+60	Tsia	[illegible]
	RAZAFINDRAZAKA Edmine	VAVY	Mpiompy	Fikambanana (MIARADIA)	Antsahalava	30-60	Tsia	Edmine
	Rakotomalala Jean Claude Olivier	LAHY	Mpiompy	Adjoint FKT	Antsahalava	30-60	Tsia	[illegible]
	RASOARIMALALA Marie Julliette	VAVY	Mpamboly	Fikambanana (MIARADIA)	Antsahalava	30-60	Tsia	Marie Juliette
	Rakotoarefadahy Jean Bosco	L	mpamboly	AP	madera	30-60	tsia	Rakotoarefadahy
	Rakoto Sanimana	L	mpamboly	AP	Mandravasarotra	+60	tsia	[illegible]
	Ranaivo. Michel	L	mpaboly	AP	mandravosarotra	30-60	tsya	[illegible]
	RAMANAMISATA N. Roger.	L	Mpamboly	Andrimaso	Mandravasarotra	30-60	tsia	[illegible]
	RAKOTORISAONA Shilibert	L	Mpamboly	Fokosolona	A/20	+60	Tsia	[illegible]
	RALOVASOA Olive Ruffine	V	Mpampianatia	Fanabeyana	A/20	30-60	TSIA	[illegible]

2

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	RAVELONJANAHA RY Marthe	Vavy	Chef ZAP	Fanabeazana	Avaratra kolahy	30-60	Tsia	[illegible]
	RATSARAFANIRINA Lafatiniaina Olivier	Lahy	Agent communautaire	Fasalamana	Est. Beivoka	-30	Tsia	Olivier
	RAFALIMANANA Jean Pierre Adrien	Lahy	Pitambola ny fikambanana (LIANTSOA)	Fikambanana	Est. Beivoka	30-60	Tsia	[illegible]
	RAFALIMANANA Mialivola Jonlienah	Vavy	Mpiompy	olon-tsotra	Antsira Nord.	30-60	Tsia	[illegible]
	Rasoana rimalala	vavy	mpiompy	olon-tsotra	Ambondrona	30-60	Tsia	Haritre
	Raeliarisoa	vavy	mpiompy	olon-tsotra	Ambondrona	+60	Tsia	+
	RAHARIMANANA Joeline	Vavy	Mpamboly	Fokonolona	Antsalava	30-60	Tsia	Zoéline
	RABAKOLALAO Izabelle Robertine	Vavy	Mpamboly	Fokonolona	Atsalava	30-60	Tsia	Rabakolalao
	Rozanamandroso Bernadete	Vavy	Mpikambana	Mpikambana	Antsira	30-60	Tsia	+
	Rozafindramanga Germaine	Vavy	Mpamboly	Mpikambana	Antsaratanana lovasoa	+60	Tsia	+
	Rozanadrasoa Elene	Vavy	Mpamboly	olotsotra	Tsaratana	+60	Tsia	+

2

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY 08 OKTOBRE 2026

TOERANA ANTSAMPANIMAHAZO FARATSIHO

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	Raharisoa Felanaony	V	Pamboly	Fokonolana	Avaratrakola	30-60	Tsy	[illegible]
	HAINGO MALALA Marie Florence	V	Pamboly	Fokonolana	AVARA TRAKOLAHY	30-60	Tsy	[illegible]
	Rakotomahefa Roger	L	Pamboly	Fokonolona	Ambohitrakanga	30-60	Tsy	Rakotomahefa
	RAKOTONIRINA Zakasoa Justin	L	Mpamboly	Fokonolona	Mampiavana	30-60	Tsy	[illegible]
	RABEKORAPARANY Fernand	L	Mpamboly	Fokonolona	Ankenihenike Est	30-60	Tsia	Fernand
	RAVOLOLON JANAHARY Justine	V	Mpiompy	Fokonolona	Avaratrakolahy	30-60	Tsia	Justine
	RAMELIARISOA Sahoadraniriva Lydia	V	Mpiompy	Fokonolona	—"—	30-60	Tsia	Lydia

1

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	Tahiri sitraka Vongeniaina	V	Mpamboly	fokonolona	Avaratrabolahy	-30	Tsia	[illegible]
	RADONIAINA Seheno	V	Mpivarotra	fokonolona	Avaratrabolahy	30-60	Tsia	Seheno
	RAZAKAHARISOA Andry	L	Mpamboly	fokonolona	Avaratrabolahy	30-60	Tsia	[illegible]
	RAMARISY Pascal	L	Soudeur	fokonolona	Avaratrabolahy	30-60	Tsia	[illegible]
	Razafiarisoa Jacqueline	V	Mpamboly	fokonolona	Avaratrabolahy	30-60	Tsia	Raza
	RAHARISOA Perline	V	Mpamboly	fokonolona	Avaratrabolahy	+60	Tsia	V. Perlla
	RAHOLINIRINA Antafiana	V	Mpamboly	fokonolona	Ambondrona	-30	Tsia	[illegible]
	Ongafitiavana Julia	V	Mpamboly	fokonolona	Ambondrona	-30	Tsia	Joly
	Razanampamonjy Mianisoa	V	Mpamboly	fokonolona	Antsampanimahazo	30-60	Tsia	Miarintsoa
	RANDRIANARIMANANA Seheno Paulette	V	Mpamboly	fokonolona	Avaratrabolahy	-30	Tsia	[illegible]
	Razanamaro Jeanine	V	Mpamboly	fokonolona	Avaratrabolahy	+60	Tsia	[illegible]

2

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	Rafenomanana Jean Benjamin	L	Mpamboly	fokonolona	Antsanimahazo	30-60	Tsia	Jean Benjamin
	Rakotonirina Jean René	L	Mpamboly	fokonolona	Antsampanimahazo	30-60	Tsia	[illegible]
	Ratojoarimanana Julien	L	Mpamboly	fokonolona	Antsampahazo Ambondrona	30-60	Tsia	Julien
	Rasatonirina Germain	L	Mpamboly	fokonolona	Antsampanimahazo	30-60	Tsia	[illegible]
	Randriamirado Herman	L	mpamboly	fokonolona	Antsampanimahazo	40-60	Tsia	Herman
	Randrianarisoa Jules	L	mpamboly	olotsotra	Kelilalia	40-60	Tsia	[illegible]
	RARIVOSON Hajanirina	L	Mpivarotra	Olo.tsotra	Antsampanimahazo	30-60	Tsia	[illegible]
	RAKOTOBEZAFY Jose	L	Mpamboly	fokonolona	Antsampanimahazo	+60	Tsia	[illegible]
	Raholiarisoa Abeline	V	Secretaire	fikambanana Miarina	ILAVOHO	30-60	Tsia	[illegible]
	HANTANIRINA Jeanne	V	Secretaire	Miarina	ILAVOHO	30-60	Tsia	Hanta.
	Nebenjanahary Safidisoa Elia	V	Mpikambana	Miarina	ILAVOHO	-30	Tsia.	Elia

2

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY 08 OCTOBRE 2021

TOERANA ANTSARA ANIRAHABO - FARATSIHO

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
1	Ravaloandria Atsarafara Chr	L	Mpamboly	Vahoaka	VOHITSOA EST. BEVOKA	30-60	TSIA	[signature]
	Rakotoarimana Mathe de Monrice	L	Mpamboly	A-P-	Amboh Trakaya F.K.T.K. de Lalina	30-60	TSIA	Monrice
	RADERINSATOVO Jean chrysostom	L	Q M	Vahoaka	Amboh Trampana F.K.T. Tsaratanana Toevaina	30-60	tsia	[signature]
	RAHAINGOMIRINA Jean Marcellin	L	Mpamboly	Q-M	Amboniainiana F.K.T. Ampatalalifisaka	30-60	Tsia	[signature]
	Rabeharijaka Sylvain	L	Mpamboly	A-P-	Amboniniana F.K.T. Ampatolahifisaka	30-60	Tsia	[signature]
	Rakotoarivonona Rolland	L	mpamboly	QU	TSARAFARA AMBATOLAHIFISAKA	30-60	TSIA	[signature]
	RANDRIANARIVONY Abdon	L	Mpamboly	komitin'ny Loharano	Namolahy Marafeno	30-60	TSIA	[signature]

1

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	Rakarimalala Felana	V	Mpamboly	Vahoaka	Ambohimarina	30-60	Tsia	Felana
	Ratolojanahary Andriambolazafy Saholiaritiana	V	Mpamboly	Vahoaka	Ambohimarina	30-60	Tsia	Saholy
	Ravolamalala Miargie Pascaline	V	mpamboly	Vahoaka	Antsampanimahazo	latsaky ny 30	Tsia	[signature]
	RAZANAPONIO Marie Perline	V	Mpamboly	Vahoaka	Ambohimarina	30-60	Tsia	perline
	RAFANOMEZANTSOA Maimamy	L	Mpamboly	PR. OP.	Ambondrona	30-60	Tsia	[signature]
	Andrianantenaina Lovasoa Rinah	L	Mpamboly	Vahoaka	Ambondrona	30-60	Tsia	[signature]
	Razafindraso	V	Mpamboly	Vahoaka	Avaratrakolaky	+60	Tsia	Razafindrasolo
	Randrianarison Jean Hilarion	L	Mpamboly sy mpandrafitra	Vahoaka	Andranomanga manga	30-60	Tsia	[signature]
	Rambolalao Janvier	L	Mpamboly	Andri-masom. pokonolona	Ambatonombalaky Nord	+60	Tsia	[signature]
	Andrianantenina Celestin	L	Mpamboly	Andriamaso.	Ambatolahifiaka	30-60	Tsia	Celestin
	RANDRIANARINA Livasoa Rinah	L	Mpamboly	Fokonolona	Ambondrona	30-60	Tsia	Livaisoa

2

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	Randrianarjasoa Ruphin	L	Mpamboly ~~Andrimaso~~	Andrimaso	Ambatolahipisaka	30-60	Tsia	Ruphin
	Ramarosoa Joseph	L	Mpamboly	Andrimaso	Antaninandro	30-60	Tsia	Joseph
	Rajafimahabatra	L	Mpamboly	Andrimaso	Antsahalava	60 –	tsia	[illegible]
	Rakotoarimanana	L	Mpamboly	olo-tsotra	Antsahalava	56	tsia	[illegible]
	Haingoniriva Hanitra	V	Mpamboly	Fikambanana Fanavotana	A/ZO	58	tsia	[illegible]
	Rasoloarisa	V	Mpamboly	Fikambanana	A/ZO	64	Sia	Rasoloarisa
	Ravololoniaina Yolande	V	Mpamboly	Fikambanana	A/ZO	42	tsia	[illegible]
	Rasolonjanahary Justine	V	mpamboly	Fikambanana mihary	A/ZO	47	tsia	Justine -
	Ratiantsoa Sahobiniaina	V	mpamboly	olo-tsotra	A/ZO	33	tsia	Sahoby
	Rotolojanahary Jean chari		mpamboly	Andrimaso	Tsarafara	43	tsia	[illegible]
	RAKOTOASIMBOLA Thone	L	Mpamboly	Andrimaso	Bemasoandro	+60	Tsia	[illegible]

2

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY 08 OCTOBRE 2026

TOERANA ANTSAMPANIMAHAZO – FARATSIHO

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	Rakarison Radoniaina Jean Rodel	L	Pamboly	Fokonolona	Avaratsabolahy	30-60	Tsisy	Jean Rodel
	Randrianasolo Jean Rodolph	L	Mpamboly	Fokonolona	Antsampanimahazo	30-60	Tsia	[signature]
	Rakotoarivelo Falinana	L	Mpamboly	Fokonolona	Andandambo	30-60	Tsia	Rakotoarivelo
	HAINGOLALAINA Lovasoa Sandra	V	Mpamboly	Fikambanan'ny tanora	Antsahalava	-30	Tsia	[signature]
	RATIANARISOA Elise Honorine	V	Mpamboly	Fokonolona	Andranotakatra	-30	Tsia	Norine
	RAIVONIRINA Lalatiana Richade	V	Mpamboly	Fokonolona	Andranotakatra	30-60	Tsia	Lalatiana
	RAHERINIAINA Roly Sabine	V	Mpamboly	Fokonolona	Andranotakatra	30-60	Tsia	Sabine-

1

Public

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

DECIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANAMARINAM-PAHATONGAVANA

DATY

TOERANA

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	RAZANATAHIRY Berinadette	V	Mpamboly	Fokonolona	Andranotakatra	+60	Tsia	Razanatahiry
	Parindrasoa Marie odette	V	Mpamboly	Fokonolona	Matsinjoarivo	-30	Tsia	odette
	Fenosoa Cineze	V	Pamboly	Fokonolona	Mahatsinjo	-30	Tsia	Cineze
	RAVOLOLOTSEHENO Zavaraina Andoniaina	V	Mpamboly	Fikambanana Mitsinjo	Tsarafara	30 - 60	Tsia	Ando
	RAZANDRY Meltine	V	Mpamboly	Fikambanana Mitsinjo	Tsarafara	30-60	Tsia	Meltine
	RAVAONASOLO Nirina	V	Mpamboly	Fikambanana Mitsinjo	Tsarafara	30-60	Tsia	Nirina
	RASOAFITIAVANA Miorasoa	V	Mpamboly	Fikambanano Mitsinjo	Tsarafara	-30	Tsia	Miorasoa
	Benjamin	L	A/IO	Fanavatara	A/IO	66	Tsia	Benjamin

1

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	RAHARISOA Estelle	V	Mpamboly.	Fokonolona	Antsapanimahazo	+60	Tsia.	Estelle
	RAZAFIMBOLA Germaine	V	Mpamboly	Fokonolona	Analandambo	+60	Tsia	germaine
	RAZAFIARISOA Gisèle	L	Mpamboly	Fokonolona	Antsahalava	+60	Tsia	[illegible]
	NOMENJANAHARY Valisoa Pierrette	V	Mpamboly	Fokonolona	Analandambo	-30	Tsia	[illegible]
	Rasoafara Florette	V	mpivarotia.	Fokonolona.	Antsira.	+60.	Tsia.	Florettes
	RAZAMATAHIRY Marcelline	V	Mpamboly	Fokonolona	Antsaratanana	30-60	Tsia	Mary
	RAHARIVOLOLONA Marie Louise	V	Mpamboly	Fikambanana FIOMBONANTSOA	Tsarafara	30-60	Tsia	Lolona
	RATIHARISOA Lina Eugenie	V	Mpamboly	Fikambanana FIOMBONANTSOA	Tsarafara	30-60	Tsia	Lina
	RANJARALAHATRA Avotranirina	L	Mpamboly	Kaomity biometrika	Ambatolahifisaka	30-60	Tsia	[illegible]
	RANAIVOARITAONA Ravoava Elie-Jean.	L	Mpamboly	Komity Biometrika	Ambatolahifisaka	30-60	Tsia	[illegible]

2

Public

N°	ANARANA SY FANAMPINY	LAHY/VAVY	ASA/ANDRAIKITRA	VONDRONA ISOLOANA TENA	TANANA	Taona: latsaky ny 30 taona/elanela n'ny 30-60 taona/ + 60 taona	MANANA FAHASEMBANA NA VE: ENY/TSIA	SONIA
	RABEARISON Charle	L	~~Fohondona~~ Mpamboly	Fohondona	Antrampanimahaya	+60	Tsia	[signature]
	RAKOTONDRANANA Jean Chrysostome	L	AC	Beometaika	Tsarabanana	30+60	Tsia	[signature]
	Rasoarimanana Florette	V	pabolg	fikabanana Mitsinjo	~~[illegible]~~ Tsarafara	30+60	Tsia	Florette
	Rasaholinirina	V	Mpamboly	Fikambanana Tombo Tsoa	Ambatolahifisaka	30. 60	Tsia	[signature]
	Raminoarisoa Yeannine	V	Mpamboly	Fikambanana Tombotsoa	Ambatolahifisaka	30-60	Tsia	Yeannine
	Voahangilalao Lydia	V	Mpamboly	Fikambanana Mitsinjo	Ambatolahifisaka Tsarafara	30. 60	Tsia	Lydia
	Ravaoarimanana Marceline	V	Mpamboly	Fikambanana Mitsinjo	Ambatolahifisaka Tsarafara	30. 60	Tsia	Marcy
	Rasoarimalala Marie Justine	V	mpiompy	Fikambanana Mitsinjo	Ambatolahifisaka Tsarafara	30. 60	Tsia	Justine
	Rasoarilalao Marie Bertine	V	mpiompy	Fikambanana Mitsinjo	Ambatolahifisaka Tsarafara	30. 60	Tsia	Bertine
	Rasoamialinarivo Martine	V	mpiompy	Fikambanana Mitsinjo	Ambatolahifisaka Tsarafara	30 +60	Tsia	Martine
	Rafanomeganjanaha ry Voangiarisoa	V	mpamboly	Fikambanana Mitsinjo	Ambatolahifisaka Tsarafara	30 - 60	Tsia	Rafara

2

Public

PV D'ACCEPTATION PUBLIQUE DES PROJETS

DECiM
DIGITAL AND ENERGY CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANKATOAVAN'NY MPANDRAY ANJARA NY TETIKASA ..ENROLEMENT BIOMETRIQUE DEUX ENERGIE

DATY : 07 OCTOBRE 2026 TOERANA : AMBANO

Ny mpandray anjara amin'ny dinika fakan-kevitra dia :

Hevitra	Fanekena	Fanamarihana
Manaiky ny tetikasa	X	
Manaiky ny tetikasa raha tanterahina ireo fepetra nifanarahana	X	
Mangataka fanazavana fanampiny		
Mangataka fanintsiana sasantsasany		
Tsy manaiky ny tetikasa noho ny antony voafaritra		

SONIA

ANARANA	ANDRAIKITRA	SONIA
RAMARSON Andrianjafy David	Maire	
HAJANIRINA Patrick Michel	CAA	
RAFANOMEZANTSOA Naina Omega	OPK	
RAKOTONDRAPARANY Emile	Securité	
ANDRIANJATOSOA Helijaona Johanna	Pasteur FLM.	
HAJANIRIANAVALISOA Romuald	Mpianatra	
RAFETIARISOA Raymond	CHEF ZAP Ambano	
RAMIANDRISOA Emmanuel	G G Commune	
RAKOTOMALALA Joseph	Chef FKT Ambano	
RAKOTOMALALA Tom Louis	Adjt Ambano	

Le chef ZAP

Rafetiarisoa Raymond

LE MAIRE

RAMARSON Andrianjafy David

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF

HAJANIRINA Patrick Michel
Adjoint d'administration

Public

DECiM
DIGITAL AND ENERGY CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR

FANKATOAVAN'NY MPANDRAY ANJARA NY TETIKASA ...ENROLEMENT BLOKITROQUE INTER COMMUNE

DATY : 09 OCTOBRE 2026 TOERANA : ANTSAMPANIMAHAZO

Ny mpandray anjara amin'ny dinika fakan-kevitra dia :

Hevitra	Fanekena	Fanamarihana
Manaiky ny tetikasa		
Manaiky ny tetikasa raha tanterahina ireo fepetra nifanarahana		
Mangataka fanazavana fanampiny		
Mangataka fanintsiana sasantsasany		
Tsy manaiky ny tetikasa noho ny antony voafaritra		

SONIA

ANARANA	ANDRAIKITRA	SONIA
VOLOLOTIANA Arisoa Albertine	Chef de District	[signature]
ANDRIANOMENA Henitahina	Adjoint AGT	[signature]
RASOAMAMBIMIMA Marie Angeline	Adjoint A.D	[signature]
RAHERIMANDIMBY Sobjonirina	Maire.	[signature]
FANOMEZANIANTSOA Fabienne	CAA	[signature]
MONITSOA MAMINANDRIANINA Rondromiana	Laxton	[signature]
HL RASATARIVELO Jean Fidèle	chef de fokontany	[signature]
Rakotondragan ary Raymond	chef de Fokontany	[signature]
RAKOTONDRAIBE Jeannot Claude	sefo fkt Ambatodidy	[signature]
RANDRIAMADORO	Sefo FKT Kelidalina	[signature]

LE MAIRE

Rakotondrady Solofoniaina

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF

FANOMEZANIANTSOA Fabienne

Adjoint d'Administration

RANDRIAMADORO

Public

PHOTO ILLUSTRATION CONSULTATION PUBLIQUE



SCEANCE DE CONSULATION PUBLIQUE AVEC POPULATION LOCALE ET PERSONNEL DE SANTE AMBOHIMANAMBOLA



Public

CC



SEANCE D’INSPECTION DES TRANSFORMATEURS PCB AVEC LES LOCAUX ET PERSONELS JIRAMA

Public



CONSULTATION PUBLIQUE AUTORITES LOCALES COMMUNE ANTSAMPANIMAHAZO- FARATSIHO

Public



CONSULTATION -TYPE FOCUS GROUP -COMMUNE AMBANO

Public



CONSULTATION PUBLIQUE COMMUNAUTES LOCALES ANTSAMPANIMAHAZO



PARTICIPATION AUTORITES LOCALES PENDANT LA SCEANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE -COMMUNE ANTSAMPANIMAHAZO

Annexe 2 : Tableau budgétaire de mise en œuvre du PMPP pour le projet parent et le financement additionnel

Catégorie budgétaire	Quantité	Coûts unitaires (USD)	Périodes/années	Coût total (USD)	Observations
1. Estimation des salaires du personnel* et des dépenses connexes					
1a. Consultants externes	1	5 000	1	5 000	Phase préparatoire
1b. Transport, salles et restauration	1	2 000	1	2 000	Phase préparatoire
1c. Soutien aux ONG	1	5 000	1	5 000	Phase opérationnelle
2. Consultations/réunions participatives de planification ou de prise de décision					
2a. Réunions de lancement et ateliers de consultation	1	2 000	1	2 000	Correspond au poste transport/salles/restauration
2b. Groupes de discussion et consultations ciblées	1	1 000	1/an	1 000	Phase opérationnelle
3. Campagnes de communication					
3a. Préparation et conception des supports	1	2 000	1	2 000	Phase préparatoire
3b. Conception, Impression et diffusion des supports	1	2 000	1	2 000	Phases préparatoire et opérationnelle
4. Formations					
4a. Formation sur les questions E&S et mobilisation	-	-	-	pm	À préciser ultérieurement ;
4b. Formation sur les VBG/EAS/HS	-	-	-	pm	À préciser ultérieurement
5. Enquêtes auprès des bénéficiaires					
5a. Enquête de perception à mi-parcours	-	-	-	pm	À préciser ultérieurement
5b. Enquête de perception en fin de projet	-	-	-	pm	À préciser ultérieurement
6. Mécanisme de gestion des plaintes					

Catégorie budgétaire	Quantité	Coûts unitaires (USD)	Périodes/années	Coût total (USD)	Observations
Elaboration/mise à jour du guide opérationnel MGP	1	2 000	1/an		Phase opérationnelle
Mise en place des comités de résolution des plaintes	1	1 000	1/an		Phase opérationnelle
Formation des membres des comités de gestion sur le MGP	-	-	-	15 000	
Information/ sensibilisation et communication sur les dispositions du MGP au niveau des zones d'intervention du projet				20 000	
Fonctionnement des comités de résolution				40 000	
7. Autres dépenses					
7a. Total phase préparatoire	1	11 000	1	11 000	
BUDGET TOTAL CONSACRÉ À LA MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES :				**112 000**	

*Note : Les coûts salariaux peuvent être indicatifs.

Annexe 3. Exemple de tableau : Suivi de la mise en œuvre du PMPP et rapports

Les indicateurs de performance suivants sont les plus essentiels :

1. Nombre total de consultations organisées sur nombre prévu ;
2. Taux de participation (parties prenantes, par sexe, âge, groupes vulnérables, zone, etc.) ;
3. Nombre de recommandations reçues et proportion intégrée dans la conception ou la mise en œuvre ;
4. Proportion de documents E&S diffusés, avec version malagasy ;
5. Portée des campagnes d'information /sensibilisation en termes de zones géographiques et de thématiques ;
6. Liste des acteurs formés en GRES sur liste prévue ;
7. Nombre total de plaintes reçues par sexe ;
8. Pourcentage de plaintes traitées dans les délais ;
9. Délai moyen de traitement d'une plainte ;
10. Profil des plaignants ;
11. Taux de résolution locale (Fokontany/Commune) ;
12. Nombre de plaintes relatives à VBG/EAS/HS orientées vers les services spécialisés (sans données sensibles) ;
13. Nombre de plaintes ayant été transférées à la justice ;
14. Taux de satisfaction des plaignants à la clôture ;
15. Proportion de comités PMPP / MGP mis en place et opérationnels.

Annexe 4 : Analyse de la NES n°10 et du cadre légal applicable

NES 10 – Mobilisation des parties prenantes	Cadre national – Décret MECIE n° 2025-080 (28/01/2025)	Différences	Ressemblances	Dispositions retenues pour le projet
Exige un Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) couvrant : analyse des parties prenantes, inclusion des groupes vulnérables, diffusion d'informations accessibles (langues locales), consultations approfondies, mécanismes de plaintes, rapports continus aux communautés.	Le décret MECIE exige une participation du public dans l'évaluation environnementale via : consultation des documents, enquête publique, audience publique. Les résultats font partie intégrante de l'EIE.	NES10 impose une démarche continue, couvrant tout le cycle du projet (préparation, mise en œuvre, suivi). NES10 exige un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) opérationnel. NES10 impose des mesures ciblées pour les groupes vulnérables. NES10 requiert la diversification des moyens de mobilisation (numérique, médias, terrain). Le décret MECIE se limite à la phase d'évaluation environnementale et ne couvre pas les obligations de suivi, ni les MGP.	Les deux cadres exigent la participation du public et la prise en compte des commentaires des parties prenantes. Les deux reconnaissent la nécessité de consultations formelles et de documentation.	Le projet applique les exigences NES10 : intégration d'un PMPP, consultations tout au long du cycle, inclusion des groupes vulnérables, MGP multicanal, reporting régulier. Le projet applique les exigences du décret MECIE pour l'organisation des consultations dans le cadre de l'EIES (consultations publiques officielles).

[1] Il est particulièrement important de déterminer si les effets du projet peuvent toucher de manière disproportionnée des individus ou des groupes défavorisés ou vulnérables, qui n'ont souvent pas la possibilité d'exprimer leurs préoccupations ou de saisir les répercussions d'un projet, et de veiller à ce que la sensibilisation et la mobilisation des parties prenantes soient adaptées de manière à prendre en compte les sensibilités, les préoccupations et les spécificités culturelles de ces groupes ou individus, et à garantir une compréhension totale des activités et des avantages du projet. La vulnérabilité peut être liée à l'origine, au sexe, à l'âge, à l'état de santé, à la précarité économique et à l'insécurité financière d'un individu, à la position désavantageuse qu'il occupe au sein de sa communauté (c'est le cas notamment de minorités ou de groupes marginaux), et à sa dépendance à l'égard d'autres individus ou des ressources naturelles, etc. Le dialogue avec les individus et groupes vulnérables nécessite souvent l'application de mesures spécifiques et l'octroi d'une aide particulière pour faciliter leur participation à la prise de décisions liées au projet, de sorte que leur sensibilisation et leur contribution au processus global soient proportionnelles à celles des autres parties prenantes (source : Banque mondiale. Cadre environnemental et social, NES n°10 : Mobilisation des parties prenantes et information, Note d'orientation à l'intention des emprunteurs)